FAMILLES
EN MOUVANCE
PARTENARIAT DE RECHERCHE

Bulletin de liaison, volume 14, hiver 2017

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Les nouvelles du partenariat Familles en mouvance 2

Prendre la clef des champs en famille pour vivre dans la campagne québécoise rime-t-il avec un abandon de la ville? 4

Allaiter, pourquoi et comment… il y a deux siècles! 9

L'implication dans la protection légale d'un proche: quelques données 13

Nouvelles des partenaires 19

Publications récentes. 25

Activités du partenariat 31

REGARDS CROISÉS SUR LES FAMILLES CONTEMPORAINES : ENJEUX SOCIAUX ET JURIDIQUES

LES NOUVELLES DU PARTENARIAT FAMILLES EN MOUVANCE

Au nom de toute l'équipe du partenariat de recherche Familles en mouvance, nous avons le plaisir de vous présenter ce bulletin, troisième édition de la programmation scientifique 2014-2018.

La programmation intitulée « Regards croisés sur les familles contemporaines : enjeux sociaux et juridiques » évolue au rythme de nos échanges, réflexions et des nouveaux projets de recherche. Elle s'articule aux quatre axes suivants:

1° la pluralité normative entourant les liens conjugaux,
2° la pluralité normative entourant les liens de filiation,
3° les politiques familiales: enjeux et débats
4° les mobilités quotidiennes des familles et de leurs membres.

Le partenariat réunit une dizaine de chercheurs et une dizaine de collaborateurs issus de plusieurs universités et spécialisés dans différentes disciplines, cinq partenaires des milieux communautaires et quatre partenaires des milieux gouvernementaux.

En plus de ses activités de recherche et de diffusion (conférences-midi, classe de maîtres, colloques...), l'équipe travaille au déploiement de l'Observatoire des réalités familiales du Québec, une plateforme présentant dans un style journalistique les résultats de recherches récentes sur la famille et de Familia, la banque de données interactive réunissant toutes les recherches sur les familles du Québec depuis 1982.

D'ailleurs, nous célébrerons deux anniversaires en 2018, soit les 20 ans d'existence de Familia et les 25 ans de l'équipe de recherche en partenariat Familles en mouvance. Deux importants projets de mobilisation des connaissances sont aussi en cours, grâce à l'obtention de deux financements CRSH : la mise à jour de fiches synthèses, produites en 2005, facilitant la compréhension et l'action autour des politiques familiales québécoises et la production de capsules vidéos faisant la synthèse des connaissances sur des enjeux familiaux d'actualité.

Nous vous invitons à consulter notre site internet pour connaître notre programmation et nos prochaines activités :
www.partenariat-familles.inrs.ca

Bonne lecture !

Hélène Belleau
Directrice scientifique

L'ÉQUIPE DU PARTENARIAT

La direction du partenariat est sous la responsabilité scientifique d'Hélène Belleau, professeure et chercheure au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS et sous la responsabilité de Stéphane Auclair, directrice de la recherche, de l'évaluation et de la statistique au ministère de la Famille et coresponsable pour les partenaires.

Les chercheurs de l'équipe appartiennent à plusieurs universités et institutions d'enseignement et de recherche. Ils sont formés dans diverses disciplines des sciences sociales (démographie, droit, sociologie, anthropologie, travail social, histoire) et s'intéressent depuis de nombreuses années à différents aspects de la famille comme objet de recherche.

Les partenaires communautaires et gouvernementaux de l'équipe sont des acteurs importants du champ famille. Fédérations d'associations ou organismes, les partenaires communautaires mènent des actions de mobilisation, de concertation, de réflexion et de formation.

Quant aux partenaires gouvernementaux, ils œuvrent à la planification et à l'élaboration de politiques touchant la famille.

Chercheurs

Hélène Belleau, Laurence Charton, Marie-Soleil Cloutier, Renée B. Dandurand, Benoît Laplante, Denise Lemieux, Françoise-Romaine Ouellette et Myriam Simard du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS; Marianne Kempeneers et Solène Lardoux de l'Université de Montréal; Carmen Lavallée de l'Université de Sherbrooke; Isabel Côté et Nathalie St-Amour de l'Université du Québec en Outaouais; Philippe Pacaut du ministère de la Famille et Michelle Giroux de l'Université d'Ottawa.

Partenaires communautaires

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ, Sylvie Lévesque), la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF, Louisane Côté), Relais-femmes (Danielle Fournier et Anne St-Cerny), la Coalition des familles LGBT (Mona Greenbaum) et le Réseau pour un Québec Famille (Marie Rhéaume).

Partenaires gouvernementaux

Le ministère de la Famille (France Veilleux), le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (Anne-Marie Fadel), le Curateur public du Québec (Gilles Dubé et Mylène Des Ruisseaux) et le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, Centre affilié universitaire (Lyne Chayer).

PRENDRE LA CLEF DES CHAMPS EN FAMILLE POUR VIVRE DANS LA CAMPAGNE QUÉBÉCOISE RIME-T-IL AVEC UN ABANDON DE LA VILLE?

par Myriam Simard
Myriam Simard est professeure à l'INRS-UCS et chercheure régulière du Partenariat Familles en mouvance.

Ce texte est le condensé d'un article qui sera publié dans la Revue Catalane de Géographie, no spécial sur les relations ville/campagne, Barthe L. et Gambino, M. (ed), 2017, « Nouvelles populations rurales au Québec (Canada) : rôle des étapes de vie et des mobilités plurielles dans la reconfiguration des liens entre villes et campagnes ».

ATTRACTION DE LA CAMPAGNE POUR DE JEUNES FAMILLES CITADINES

Un réel engouement pour aller vivre à la campagne s'observe au sein de jeunes familles provenant de la métropole montréalaise et ses banlieues ou des autres villes québécoises (Simard et al, 2011). Les soldes migratoires positifs dans certaines régions rurales témoignent d'ailleurs de ce phénomène depuis une dizaine d'années (ISQ, 2016). Ces jeunes qui prennent la clef des champs, dénommés ici néoruraux[1], coupent-ils pratiquement tout lien urbain, à l'instar de certains jeunes hippies de la contreculture des années 1960 et 1970 au Québec qui ont fait un retour à la terre? Ces derniers vivaient alors en quasi-autarcie, notamment dans des communes rurales, tout en rejetant la culture dominante (Warren et Fortin, 2015). Ou bien, à l'inverse de cette génération d'hippies, les familles néo-rurales qui déménagent maintenant à la campagne conservent-elles des relations avec la ville?

En examinant l'ensemble des parcours de ces jeunes familles citadines qui se fixent en milieu rural, il se dégage en fait une mobilité complexe. Quelles sont les raisons de ces déplacements et avec quelle intensité se produisent-ils? Dans une première partie, une description de ces familles néo-rurales et de leurs motivations de s'installer à la campagne sera présentée. Puis, dans une deuxième partie, quatre étapes importantes de la vie familiale des néoruraux viendront expliquer ces migrations et mobilités multiples, tout en mettant en lumière la nature exacte des liens entretenus avec la ville.

1. Le terme de « néoruraux » au Québec n'a pas la même connotation qu'en France et ne renvoie pas à un mouvement de rupture avec la société de consommation et la vie urbaine, suite aux événements de mai 1968. Les jeunes néoruraux dans cet article vivent dans le milieu rural depuis un minimum d'un an. Les navetteurs, les touristes, les villégiateurs et les banlieusards sont exclus ici puisqu'ils relèvent d'autres problématiques où les séjours ruraux sont plus sporadiques et irréguliers.

QUI SONT CES JEUNES FAMILLES NÉO-RURALES ET POURQUOI DÉMÉNAGER À LA CAMPAGNE?

Les résultats de cet article proviennent d'une étude sur les néoruraux dans 2 MRC contrastées du Québec, la MRC de Brome-Missisquoi, région viticole et touristique et la MRC d'Arthabaska, région agricole et industrielle. Des entrevues ont été tenues à la fin des années 2000 auprès de 93 personnes: 47 néoruraux; 24 ruraux de longue date; 12 dirigeants d'organismes ou d'associations locales; 10 élus municipaux. Parmi les néoruraux, on retrouve 3 groupes d'âge définis à la lumière de l'allongement de la jeunesse : 14 jeunes (25-39 ans), 18 adultes d'âge moyen (40-59 ans) et 15 adultes d'âge mûr (60 ans et +) (Simard et Guimond, 2010).

Dans le contexte actuel où la mobilité est facilitée par l'amélioration des infrastructures routières et l'accès quasi généralisé aux services de télécommunications tels l'Internet, on assiste dorénavant à une migration à contrecourant de jeunes familles en territoire rural, par contraste à d'exode massif des jeunes ruraux vers la ville au siècle dernier. Un « rétrécissement de l'espace et du temps » est alors tangible (Kaufman, 2005 :119).

Le profil et les trajectoires migratoires de ces jeunes néoruraux des deux MRC sont diversifiés et multiples, la majorité ayant déjà habité dans plus de cinq municipalités québécoises, canadiennes ou étrangères (cf. séjours d'étude ou de travail, voyages, coopération internationale). La plupart du temps, ils sont familiers avec l'espace rural, par notamment des séjours de villégiature avec les parents chaque année chez les grands-parents ou autre parenté. La plupart sont maintenant propriétaires de leur résidence rurale et y vivent à temps plein avec un conjoint et au moins un enfant en bas âge.

Très scolarisés, ces jeunes détiennent majoritairement des diplômes universitaires dans des domaines variés, surtout au niveau du baccalauréat, mais aussi parfois au niveau de la maîtrise. Après un premier travail souvent déqualifié en campagne, ils n'hésitent pas à devenir des travailleurs autonomes ou de nouveaux entrepreneurs dans divers secteurs (agriculture, vente et service, arts et culture, environnement). Ce faisant,

ils souhaitent ardemment réaliser leurs rêves de créativité et d'indépendance dans leur domaine d'expertise. Leurs motifs de migration se résument en une phrase constamment répétée lors des entrevues : « besoin de nouveaux défis et d'expérimentations inédites permettant de se réaliser sur divers plans tant personnel que communautaire et du travail, ainsi que quête de qualité de vie globale et familiale ». Ils ont fui le contexte urbain pour retrouver un rythme de vie plus calme, loin de la pollution, du trafic et des nuisances sonores. Désirant avant tout élever leurs enfants dans un milieu sain et sécuritaire, ils placent au cœur de leurs préoccupations la conciliation travail/famille et la concrétisation d'un « équilibre de vie » entre leurs activités professionnelles, familiales, amicales et de loisirs. Les attraits de la campagne, tant physiques (proximité de la nature, air pur…) que sociaux (convivialité, entraide, sécurité) ont un poids crucial pour la migration rurale de la majorité des jeunes, sans compter les raisons familiales liées à l'arrivée d'un premier ou deuxième enfant que les parents veulent élever dans un environnement convenable.

LES ALLERS-RETOURS ENTRE VILLE ET CAMPAGNE SELON LES ÉTAPES DE LA VIE

Mobilités constantes entre ville et campagne

Les mobilités dans cet article revêt 2 formes : 1) les migrations réalisées dans le long terme et supposant un déménagement de la ville vers la campagne ; 2) les mobilités quotidiennes d'abord de proximité puisqu'elles surviennent dans le milieu rural immédiat, ensuite celles dans des milieux plus éloignés, tels les centres urbains localisés dans la MRC et à l'extérieur de celle-ci. Une fois déménagée en campagne, la famille néo-rurale effectue une mobilité constante avec des allers-retours fréquents entre les deux espaces rural/urbain. La mobilité est ainsi au cœur de leur vie pour des raisons tant professionnelles, que familiales et récréatives ou pour simplement plonger dans l'effervescence urbaine.

Outre leurs mobilités quotidiennes à l'intérieur des municipalités rurales de leur MRC, ils se déplacent toutes les semaines en milieu urbain notamment pour leur emploi et des événements culturels. Ces familles font preuve d'ingéniosité et pratiquent de nouvelles modalités de travail au besoin, surtout pour les travailleurs autonomes[2] . Ceux-ci vont en ville pour rencontrer des clients, livrer des produits, s'approvisionner en matériel ou réaliser des contrats à court terme. La durée de leur séjour urbain est variable et flexible : aller-retours la même journée; couchers chez des proches pour une période courte ou prolongée. Leurs déplacements impliquent donc des valeurs à la fois spatiales, temporelles, sociales et affectives et confirment que les jeunes néoruraux ne sont pas confinés à leur seul milieu de vie rural.

Déménagements prévus en ville à l'adolescence des enfants

Mais, la migration ne s'arrête pas là puisqu'est constatée une réversibilité migratoire avec des retours en ville, surtout dans la métropole montréalaise. En dépit d'une appréciation positive de leur séjour à la campagne, la plupart des jeunes familles néorurales des 2 MRC projettent de retourner en ville particulièrement pour soulever de nouveaux défis, enrichir les options scolaires de leurs adolescents et s'investir avec eux dans certaines expérimentations inédites, telles le cosmopolitisme de Montréal (Simard et al, 2011). Certains s'orientent parfois vers des projets humanitaires en vue d'enrichir les expériences de toute la famille et élargir leur compréhension du monde. Rien d'étonnant car la mobilité est envisagée par la jeunesse comme une ouverture vers des perspectives stimulantes et des

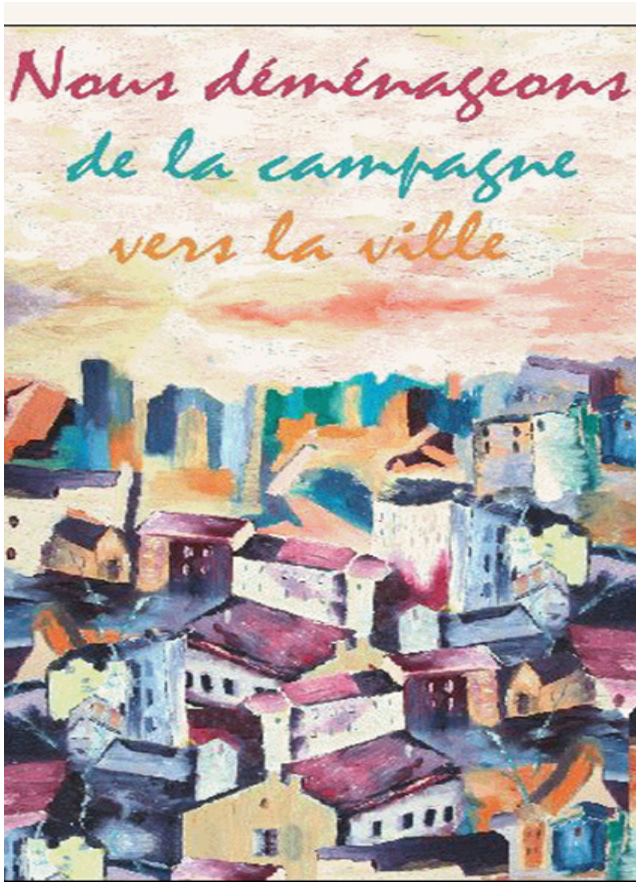

modes de vie autorisant la réalisation de soi. Certains chercheurs exposent ce « nomadisme » des jeunes (Gauthier, 2003) ou encore ce « nomadisme numérique ou virtuel » qui permet de quitter un bureau exigu en ville pour aller travailler dans un endroit de rêve, ici ou à l'étranger.

Curieusement, en retournant en ville, ces jeunes transfèrent les même critères de qualité de vie, mais adap-

2. En 2010, 21 % des travailleurs des régions rurales et des petites villes du Canada étaient des travailleurs autonomes. Cette proportion est plus élevée que celle du Canada qui comptait 16 % de travailleurs autonomes par rapport à la main-d'œuvre totale (Statistiques Canada, 2010)

tés cette fois à des espaces de grande densité : vie de quartier conviviale et sécuritaire, jardin communautaire et agriculture urbaine, panier bio, accès facile aux transports en commun, commerces de proximité permettant les déplacements à pied, parcs proches avec des activités pour les enfants etc (Meloche et Torres, 2015). Réceptifs aux valeurs écologiques, paysagères et esthétiques des espaces verts, ils soutiennent la vision d'une ville-nature qui associe son caractère urbain avec des corridors verts et protégés, des toits végétalisées et des réhabilitations de terrains vacants.

Retour prévisible à la campagne lors de la pré-retraite ou retraite, et ensuite lors du grand âge, rapprochement des services et de sa famille en ville

Or, à l'étape de la retraite ou pré-retraite, ces mêmes jeunes parents envisagent un retour à la campagne pour y retrouver des caractéristiques que la ville ne peut leur offrir: quiétude, proximité de la nature, environnement sécuritaire et sans pollution, relations plus personnalisées, bref un art de vivre associé au rural. Et, par la suite lors du grand âge, un nouveau retour est projeté en ville pour venir plus près des services spécialisés quand la santé est déclinante, se rapprocher des enfants et petits-enfants et surtout alléger leurs tâches domestiques: ménagères, administratives, entretien du terrain etc.

En résumé, les jeunes néoruraux affichent bel et bien une trajectoire fluctuante selon les 4 étapes cruciales de leur vie : 1) celle de fonder une famille; 2) celle des études secondaires ou collégiales de leurs adolescents ou encore des projets humanitaires avec eux; 3) celle de la pré-retraite/ retraite des parents puisqu'un nouveau départ en campagne est planifié; 4) celle du grand âge où un nouveau retour en ville est projeté. Par conséquent, certaines familles néo-rurales effectueront plusieurs migrations et mobilités à partir de la trentaine jusqu'à un âge avancé.

La famille néorurale n'est donc pas statique, car elle se métamorphose au gré de ses différentes transitions, telles une naissance, une maladie, un décès, la retraite etc (Gaudet et al, 2013). Se constate l'importance des facteurs familiaux, outre ceux économiques, socio-culturels et environnementaux pour guider leurs décisions de mobilité (Simard, 2011). On assiste alors à des transitions plus complexes et chaotiques que la linéarité d'antan (Widmer et Ritschard, 2013). Celles-ci entrainent forcément des parcours de vie atypiques et une pluri-mobilité chez les jeunes néoruraux guidés par une quête constante de défis valorisants et de qualité de vie familiale.

DES NOMADES CONSERVANT DES LIENS TANT AVEC LA VILLE QUE LA CAMPAGNE

Les jeunes familles néorurales se comportent donc comme des « nomades », ce qui illustre à merveille les « familles en mouvance », comme le suggère le nom du Partenariat Familles de l'INRS et la culture du mouvement des sociétés contemporaines. De profonds changements en leur sein se manifestent en effet, avec des déplacements diversifiés (migrations, voyages, aide humanitaire à l'étranger etc) au gré des étapes de la vie. En scrutant les 4 étapes les plus significatives pour les familles néorurales, nous détenons une clef essentielle pour comprendre ces mobilités et ces déplacements familiaux sur une plus longue période et les défis qui y sont associés. La quête d'un équilibre renouvelé et mieux adapté aux diverses phases de la vie dicte alors leur choix. Jamais fixées de façon permanente, ces jeunes familles nomades sont en fait guidées continuellement par leur double aspiration d'expérimentations originales et d'équilibre entre leur vie professionnelle, familiale et personnelle. Leur nomadisme permet ainsi une meilleure réorganisation lors des transitions de vie intenses, et ultimement une protection contre l'interférence d'événements pouvant menacer la qualité de vie souhaitée.

Aucune rupture avec l'espace urbain n'apparait pendant l'installation de ces familles dans la campagne québécoise, tous se rendant régulièrement dans la métropole montréalaise ou dans d'autres villes, selon des fréquences et motifs variés. Similairement, les néoruraux de retour en ville continueront à côtoyer la campagne par différentes activités ou pratiques (sports de plein air, tourisme, circuits patrimoniaux et culturels, séjours à la ferme, vacances de ski, visites familiales etc). Il y a donc, au Québec, des interactions réelles et significatives avec ces deux espaces découlant, entre autres, des mobilités plurielles et successives. Ces

liens relèvent davantage d'échanges bilatéraux et complémentaires, de métissages d'influences et d'hybridations substantielles, que d'opposition dichotomique rural/urbain ou de relations anémiques et superficielles avec les villes et campagnes.

RÉFÉRENCES

Gaudet S., Burlone N., et Lévesque M. (Dir.), 2013, Repenser la famille et ses transitions. Repenser les politiques publiques, Presses de l'Université Laval, Québec, 314 p.

ISQ, 2016, La migration interrégionale au Québec en 2014-2015 : la région des Laurentides sort grande gagnante, la Côte-Nord grande perdante, Coup d'œil sociodémographique, no 46, 17 p.

Kaufmann V., 2005, « Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ?», Cahiers internationaux de sociologie 1(118), p.119-135.

Meloche J-P. et Torres J.,(dir.), 2015, Vivre en famille au coeur de la ville, Les Presses de l'Université de Montréal,196 p.

Simard, Myriam et Laurie Guimond, 2012, Que penser de l'embourgeoisement rural au Québec? Visions différenciées d'acteurs locaux , Recherches sociographiques, LIII (3), p.527-553

Simard, Myriam et Laurie Guimond, 2010, La migration de la ville vers la campagne au Québec ? Portrait sociodémographique et économique de deux MRC contrastées et de leurs nouveaux résidents, Panorama des régions du Québec, édition 2010, Institut de la statistique du Québec, p.13-29. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/PDF/panorama2010.pdf

Simard, Myriam, 2011, Quand la famille pèse dans la balance…lors de la décision de venir vivre en milieu rural ou de le quitter , Enfances, Familles, Générations, no spécial sur La famille, enjeu de société, no. 15, pp.131-157. En ligne : http://www.efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/view/129

Simard, Myriam, Benoit Desjardins et Laurie Guimond, 2011, L'insertion globale des jeunes néo-ruraux québécois en quête d'un nouveau mode de vie à la campagne, Revue Canadienne des Sciences Régionales/ Canadian Journal of Regional Sciences, Vol. 34, no 4, pp.189-200. En ligne : http://www.cjrs-rcsr.org/V34/4/CJRS-RCSR-34-4-07hSimard.pdf

Warren, Jean-Philippe et Andrée Fortin, 2015, Pratiques et discours de la contreculture au Québec, Septentrion, 270 p.

Widmer ED. et G Ritschard G., 2013, « Tous égaux devant la pluralisation des parcours de vie? Déstandardisation des trajectoires familiales et professionnelles et insertions sociales », dans Gaudet S., Burlone N., et Lévesque M. (Dir.), 2013, Repenser la famille et ses transitions. Repenser les politiques publiques, Presses de l'Université Laval, Québec, p.79-110.

ALLAITER, POURQUOI ET COMMENT… IL Y A DEUX SIÈCLES

par Martina Chumova
Martina Chumova est doctorante en histoire à l'Université de Montréal et rédactrice associée à la revue Enfances Familles Générations. Cet article reprend des éléments de ses recherches de maîtrise[1].

L'ÉTUDE EN DEUX MOTS

L'allaitement est une action intime, ancrée dans des processus biologiques, une relation qui se tisse entre une mère et son enfant. Cela ne l'empêche pas d'avoir été, autant dans le passé qu'aujourd'hui, empreint de puissantes significations symboliques, sociales et même politiques.

Dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle, la capacité de la femme à allaiter ses enfants – et seulement les siens – est mise de l'avant par différents discours se déclarant de l'autorité et des méthodes scientifiques. Ces discours lient la capacité de la femme à produire une nourriture adaptée à son enfant, sa vocation à se consacrer à leur éducation et sa « vraie » place dans la société : une place étroitement circonscrite, domestique. Parallèlement, la représentation, voire l'exaltation d'une maternité sentimentale devient un motif récurrent dans la littérature de l'époque[2] . Des périodiques destinés aux femmes véhiculent l'exemple dissuasif de la mauvaise mère, qui fait fi des principes de la pédagogie et médecine contemporaines, et qui par sa négligence cause une maladie ou même la mort de son enfant, posant ainsi les bases d'une culpabilité maternelle. À l'inverse, on fait miroiter à la mère qui suit ces principes une idylle domestique, au cœur de laquelle se situe l'allaitement.

Dans le cadre de ma maîtrise, je me suis intéressée aux enjeux de l'allaitement au dix-huitième siècle en Europe. Afin d'aller au-delà de ce que les hommes lettrés de l'époque – car ce sont en grande majorité eux qui écrivent les textes imprimés qui nous sont parvenus – pensaient de l'allaitement, j'ai cherché à mettre en lumière les représentations et les expériences des femmes elles-mêmes. Par le biais de deux familles allemandes bourgeoises ayant laissé des fonds d'archives extrêmement riches, comprenant correspondances et journaux intimes[3] , j'ai pu reconstituer plusieurs situations d'allaitement, et ainsi, éclairer les préoccupations et significations que revêtait l'allaitement pour les femmes de ces familles et leur entourage.

1. Martina Chumova, L'allaitement autour de 1800 : discours, enjeux et expériences rendus évidents à l'aide d'études de cas situées à Munich et Nuremberg, Université de Montréal, 2012.
2. Voir par exemple Ruth Perry, « Colonizing the Breast: Sexuality and Maternity in Eighteenth-Century England », Journal of the History of Sexuality, vol. 2, no 2 (1991), p. 204-234. Marie-France Morel, « L'amour maternel : aspects historiques ». Spirale, no 18 (2001/2), p. 29-55. Nora Doyle, « "The Highest Pleasure of Which Woman's Nature Is Capable": Breast-Feeding and the Sentimental Maternal Ideal in America, 1750–1860 », The Journal of American History, vol. 97, no 4 (2011), p. 958-973.
3. L'historienne Rebekka Rebekka Habermas dresse le portrait de ces familles dans son ouvrage Frauen und Männer des Bürgertums: Eine Familiengeschichte (1750-1850), en orientant sa vaste étude autour des thèmes du travail, de la sociabilité et de la famille. Göttingen, Vandenhoeck, 2000.

LES SOURCES

Les correspondances familiales constituent une entrée privilégiée dans la réalité quotidienne du dix-huitième et dix-neuvième siècles. Moyen de communication par excellence, on peut les imaginer comme un dialogue décalé où s'échangent des nouvelles, se posent des questions et se confient des réponses : on voit défiler les nouvelles d'importance familiale que sont les fiançailles, les mariages, les naissances, les maladies, les décès. On y retrouve aussi des informations d'ordre plus général : parutions de livres, changements politiques, nouvelles économiques.

Dans les familles dont j'ai analysé la correspondance, il est rare que passe une semaine sans qu'une lettre ne soit échangée entre mère et fille. À cette déjà intense correspondance se greffent d'autres lettres envoyées à des membres de la famille ainsi qu'à des amis. En général, les lettres sont lues à voix haute à l'ensemble de la maisonnée : comme c'est souvent le cas à l'époque, il faut donc y voir un échange semi-privé plutôt que privé.

L'ALLAITEMENT VU À TRAVERS LES CORRESPONDANCES

Les informations sur la santé des différents membres de la famille occupent une place de premier plan dans les lettres féminines, vu la responsabilité particulière qu'ont les femmes envers la santé et les soins aux membres de la maisonnée : époux, enfants, domestiques. L'allaitement est un thème différent des autres sujets reliés à la santé en cela qu'il lie deux personnes, la mère et l'enfant, dans une interdépendance où les besoins et intérêts de l'un et de l'autre ne coïncident pas toujours – ce qui peut en faire une source de désaccords discutés en famille. Par exemple, lorsqu'il considère que l'allaitement prolongé de la première enfant du couple pourrait nuire à la santé de sa femme, un mari n'hésite pas à écrire à sa belle-mère pour lui demander de prendre son parti.

Entre mère et fille, on voit beaucoup de demandes de conseil très concrètes. Quand l'allaitement est-il bénéfique, quand devient-il nocif ? Quel est le meilleur moment pour sevrer l'enfant, quelle alimentation est la mieux adaptée ensuite ? Quoi faire quand les seins sont douloureux ? Quels moyens faut-il employer pour réussir le sevrage sans que la santé de la mère ni celle de l'enfant ne s'en ressente ? Le traitement de ces questions est d'autant plus intéressant qu'il permet d'analyser non seulement le niveau normatif (ce que recommandent les médecins et autres « autorités » dans leurs traités), mais aussi les pratiques et les préoccupations quotidiennes.

Ces correspondances où se côtoient confidences et informations pratiques nous donnent un aperçu de l'importance des relations mère-fille pour ce qui est de la transmission d'informations. Une des situations étudiées est particulièrement parlante à cet égard : une jeune fille mariée à dix-sept ans, accouchant un an plus tard de son premier enfant, se confie et demande fréquemment conseil à sa mère, qui au même moment allaite son treizième enfant. Dans leurs lettres transparaît leur intimité partagée et le soutien mutuel qu'elles s'apportent. La jeune mère est confrontée aux questionnements nouveaux provoqués par son premier enfant,

mais elle dispose néanmoins déjà de nombreuses compétences acquises en aidant sa propre mère tout au long de son adolescence, lors des accouchements de ses frères et sœurs plus jeunes. Notamment les informations sur les menstruations et la grossesse (dans les cas analysés, les femmes estiment très précisément, à quelques jours près, les dates de leurs accouchements), constituent des savoirs transmis à l'intérieur de ces relations féminines.

LE SEVRAGE

Le sevrage ressort particulièrement comme sujet de préoccupation. En tant que chamboulement majeur dans l'équilibre corporel (l'arrêt de l'expression régulière du lait, à laquelle le corps s'est habitué durant l'allaitement), le sevrage est considéré comme une transition délicate, qui nécessite une attention et des mesures particulières (la prise de purgatifs, par exemple) pour se dérouler en douceur. Ces conceptions s'inscrivent dans d'anciennes visions du corps, où la circulation des fluides est primordiale, que partagent largement les médecins consultés. Ainsi, dans le contexte de mon étude, j'observe que les médecins et leurs patients bourgeois parlent le même « langage », ce qui rend les « patients » en mesure d'argumenter sur un pied d'égalité. En effet, les médecins qui interviennent dans les situations d'allaitement analysées sont loin d'être considérés comme des autorités disposant d'un savoir indisputable. On voit des « patients » affirmer avec conviction leur position lorsqu'ils sont en désaccord avec leur médecin et négocier l'interprétation des maux ainsi que les remèdes appropriés. Cependant, les stratégies rhétoriques varient selon le genre : si les hommes font davantage valoir les connaissances « savantes » acquises par la lecture, les femmes argumentent avec leur expérience empirique.

ENTRE VOULOIR ET POUVOIR ALLAITER

Des sources examinées, il ressort que, malgré des difficultés souvent considérables, les femmes veulent allaiter leurs enfants, tandis que leur entourage, notamment le mari, tend plutôt à vouloir les en dissuader, s'inquiétant pour leur santé ou faisant valoir que les obligations maternelles se concilient difficilement avec la sociabilité demandée par leur statut social. On peut postuler que ces femmes intériorisent l'idéal de la « bonne mère » se dévouant entièrement à ses enfants (et présupposant l'équation bonne mère = mère qui allaite) véhiculée par les traités d'éducation ainsi que la littérature, tandis que l'entourage est moins sensible à cet argument altruiste et se soucie davantage d'autres éléments tels que la santé de la mère, sa moindre disponibilité pour le mari ou les autres enfants, les obligations sociales, etc. Également à noter sont les occurrences de situations où le mari professe son approbation théorique du devoir d'allaitement, mais voit dans les circonstances concrètes plusieurs obstacles à celui-ci.

DES EXPÉRIENCES MULTIPLES ET EN ÉVOLUTION

La multiplicité des expériences des femmes est un point saillant de ma recherche. Certains allaitements sont considérés comme un plaisir physique, un moment bienvenu de calme et de paix dans une journée pleine de soucis et de tâches éreintantes. D'autres sont une suite de crises, de douleur intense, de culpabilité et de peur pour la santé du nourrisson. Non seulement les facteurs biologiques et personnels sont déterminants pour décider si l'allaitement sera vécu de façon positive ou négative, mais aussi les attitudes et le soutien (ou non-soutien, voire opposition) de l'entourage. Ce

qui n'est pas sans rappeler les recherches concernant notre époque.

La continuité des correspondances sur plusieurs années fait également ressortir l'aspect « processus », l'aspect changeant des allaitements : même au cours d'un allaitement précis, les connaissances de la mère se développent, la capacité du bébé à téter s'améliore (ou, au contraire, une maladie vient perturber l'équilibre atteint). On voit se développer, au cours des grossesses et des allaitements subséquents, une compétence et une confiance considérables. L'assurance gagnée au fil des expériences permet aux mères de mieux concilier allaitement et autres occupations, en plus de leur donner des arguments pour défendre plus facilement leur point de vue lorsqu'il y divergence d'opinion. Par ailleurs, elle fait que l'allaitement prend moins de place dans la correspondance, puisque la nécessité d'obtenir des informations est moins grande.

Malgré la diversité des expériences qui se profile dans les sources examinées, il faut rappeler qu'elles proviennent toutes d'un milieu bourgeois, en plus d'être homogènes pour ce qui est de la langue, de la religion et de l'espace géographique. Bien que l'accouchement reste un moment risqué, souvent appréhendé, il représente tout de même l'arrivée d'un enfant légitime dans une famille disposant de ressources considérables, voyant en lui une source de bonheur familial et de continuité sociale. De plus, une certaine aisance matérielle est une évidence. Lorsque l'allaitement ne s'avère pas possible, on dispose du temps et des ressources nécessaires pour préparer l'alimentation de substitution recommandée dans les traités médicaux. Il va sans dire que ces conditions relativement confortables ne sont pas celles de toutes les femmes de l'époque, et que les enjeux et circonstances de l'allaitement varient en conséquence.

Pour conclure, ces expériences d'allaitement qui nous parviennent d'il y a deux siècles, situées dans un contexte très différent du nôtre, nous permettent d'enrichir le regard que nous jetons sur les expériences d'allaitement d'aujourd'hui. En particulier, elles nous rappellent très clairement que les discours sur l'allaitement ne sont jamais neutres : même lorsqu'ils s'appuient sur les connaissances scientifiques les plus récentes, ils véhiculent toujours également des idées sur le rôle et la place des femmes dans la société[4]

RÉFÉRENCES

Gaudet S., Burlone N., et Lévesque M. (Dir.), 2013, Repenser Bayard, C. et Chouinard, C. (dir.), 2014, La promotion de l'allaitement au Québec : regards critiques, Éditions du remue-ménage, Montréal.

Doyle, N., 2011, « "The Highest Pleasure of Which Woman's Nature Is Capable": Breast-Feeding and the Sentimental Maternal Ideal in America, 1750–1860 », The Journal of American History, vol. 97, no 4, p. 958-973.

Habermas, R., 2000, Frauen und Männer des Bürgertums: Eine Familiengeschichte (1750-1850), Vandenhoeck, Göttingen.

Lachmund, J. et Stollberg, G., 1995, Patientenwelten. Krankheit und Medizin vom späten 18. bis zum frühen 20. Jahrhundert im Spiegel von Autobiographien. Leske + Budrich, Opladen.

Morel, M.-F., 2001, « L'amour maternel : aspects historiques ». Spirale, no 18, (2), p. 29-55.

Perry, R., 1991, « Colonizing the Breast: Sexuality and Maternity in Eighteenth-Century England », Journal of the History of Sexuality, vol. 2, no 2, p. 204-234.

Schiebinger, Londa, 1993, « Why Mammals are Called Mammals: Gender Politics in Eighteenth-Century Natural History », The American Historical Review, vol. 98, no 2, p. 382-411.

Schmid, Pia, 2000, « „O, wie süss lohnt das Muttergefühl!" Die Bestimmung zur Mutter in Almanachen für das weibliche Publikum um 1800 », dans Tugend, Vernunft und Gefühl. Geschlechterdiskurse der Aufklärung und weibliche Lebenswelten, sous la dir. de Claudia Opitz, Ulrike Weckel et Elke Kleinau. Waxmann, p.107-125.

4. Pour une discussion des enjeux de la promotion de l'allaitement dans le Québec d'aujourd'hui, voir l'ouvrage collectif dirigé par Chantal Bayard et Catherine Chouinard

L'IMPLICATION DANS LA PROTECTION LÉGALE D'UN PROCHE
QUELQUES DONNÉES

par Mylène Des Ruisseaux
Mylène Des Ruisseaux est conseillère en recherche au Curateur public du Québec..

Au cours des deux dernières années, le Curateur public du Québec a publié des données de sondage soulignant l'importance accordée au choix d'un membre de la famille en cas d'inaptitude d'un proche, mais également dans le cas où la gestion des biens d'un enfant par un tuteur est nécessaire. Les données proviennent de deux rapports offrant des informations révélatrices. D'abord du sondage sur la notoriété et l'utilisation faite des mandats donnés en prévision de l'inaptitude commandé par le Curateur public, dont l'un des rôles consiste à sensibiliser la population québécoise à être prévoyante en se dotant d'un mandat de protection . Ensuite du rapport d'une consultation auprès des tuteurs de personnes mineures, consultation dont l'objectif consistait à cerner, entre autres, le portrait de ces tuteurs, la perception de leur rôle, ainsi que leur perception de l'implication des autres membres de la famille et des mineurs eux-mêmes.

LA PRÉPARATION D'UN MANDAT DE PROTECTION

Le dernier sondage sur le mandat de protection (nouveau nom du mandat donné en prévision de l'inaptitude) nous apprend que 42 % de la population adulte dispose d'un tel mandat. C'est donc dire que 2,8 millions de personnes avisées ont désigné un ou des proches pour prendre les décisions les concernant, advenant le cas où elles ne seraient plus aptes à le faire. Un accident, une maladie dégénérative, un problème de santé mentale, un handicap cognitif sont tous des exemples de causes d'inaptitude pouvant survenir à divers moments de la vie.

Méthodologie du sondage

- Sondage téléphonique effectué en décembre 2015.
- Population visée : l'ensemble des adultes québécois.
- Nombre de répondants : 1 000 personnes pour un taux de réponse de 43,5 %.
- Critères de représentativité de l'échantillon : sexe, région administrative, âge, langue maternelle.
- Marge d'erreur : 3,1 % 19 fois sur 20.

Les raisons évoquées par les répondants pour avoir préparé un mandat sont la prudence (23 %), l'éventualité d'une inaptitude (14 %) et les risques perçus en raison de leur âge, d'une maladie ou de leur métier (13 %). Parmi les répondants, ce sont les personnes de 55 ans ou plus qui semblent y voir une utilité plus tangible, puisque 67 % d'entre elles ont préparé un mandat.

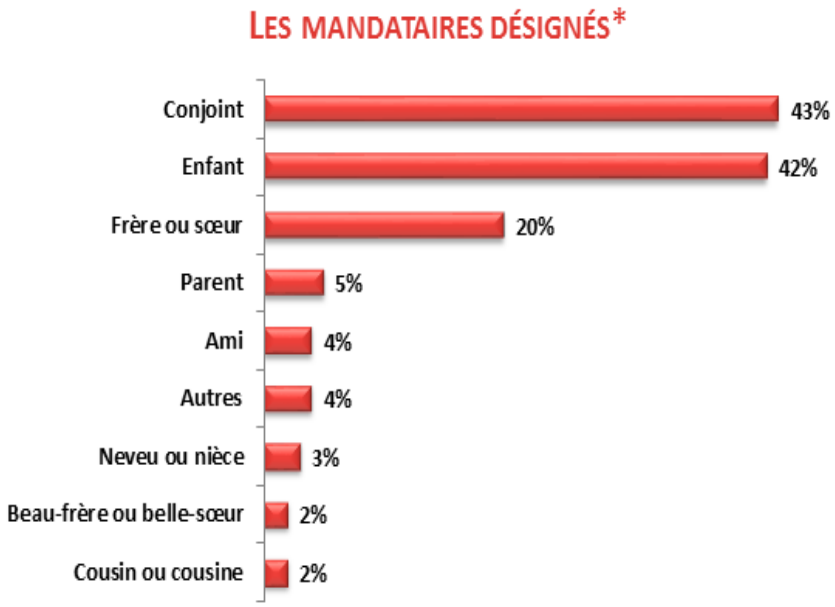

D'ailleurs, il est intéressant de constater les caractéristiques repérées dans une plus forte proportion chez les personnes ayant indiqué avoir préparé un mandat :

- elles sont retraitées (74 %);
- elles sont veuves (70 %);
- elles sont âgées de 55 ans et plus (67 %);
- elles sont mariées, en union civile ou en union de fait (51 %);
- elles vivent dans des ménages de 2 personnes de 18 ans et plus (49 %);
- elles sont francophones (48 %);
- elles vivent dans des foyers sans enfants (48 %
- elles sont nées au Canada (46 %).

À titre indicatif, au 31 mars 2016, plus de 13 000 mandats avaient été homologués[1] au Québec. De façon plus générale, 87 % des répondants au sondage indiquent qu'ils entameraient des démarches pour obtenir l'autorisation d'agir au nom d'un proche, s'il devenait inapte.

LES AVANTAGES DE DÉSIGNER À L'AVANCE UN MANDATAIRE ET DE FAIRE CONNAÎTRE SES CHOIX

Concrètement, le mandat est un document qui permet de préciser l'étendue des pouvoirs des personnes qui sont désignées comme mandataires.

Le mandat spécifie si le ou les proches désignés – appelés mandataires, devront prendre des décisions pour assurer le bien-être de la personne ou l'administration de ses biens ou encore les deux. Assurer le bien-être de la personne signifie, par exemple, choisir le milieu de vie le plus approprié pour elle ou encore prendre des décisions concernant ses soins. Quant à l'administration des biens, payer les factures, suivre l'évolution des placements ou vendre une voiture sont quelques exemples concrets liés au rôle de mandataire. Il est aussi possible de prévoir un remplaçant advenant le cas où le mandataire devrait être remplacé (76 % des répondants ayant préparé un mandat l'ont fait). Mentionnons que le mandataire désigné pour l'administration des biens peut aussi être une personne morale, telle une société de fiducie, dans le cas de la gestion de placements.

L'étendue du pouvoir donné au mandataire dans ses décisions – la pleine ou la simple administration – est également prévue au mandat. Dans le cas d'une simple administration, le mandataire devra demander des autorisations pour certaines décisions, telle la vente d'une maison, puisqu'il ne peut agir que pour conserver les biens ou en maintenir l'usage. Si une pleine administration est prévue, le mandataire pourra prendre légalement des décisions plus étendues, sans demander d'approbation, et il pourra faire fructifier les biens. Il est par ailleurs également possible de prévoir un surveillant, c'est-à-dire de désigner un autre membre de la famille auquel le mandataire devra rendre compte

1. Processus permettant de valider le mandat et de le rendre exécutoire

de ses décisions (45 % des répondants ayant préparé un mandat l'ont fait).

Le mandat prévoit aussi une section où la personne exprime son opinion sur l'hébergement et le consentement aux soins ainsi que ses volontés de fin de vie. Le mandat offre donc le grand avantage de faire connaître ses choix personnels aux mandataires, qui devront prendre des décisions parfois très difficiles.

Dans le cas où aucun mandat n'aurait été préparé, la loi prévoit des mesures pour la protection et la représentation des personnes inaptes. On peut mentionner le mandat domestique et le mandat judiciaire, qui sont valables entre conjoints mariés ou unis civilement. Il existe, de plus, trois régimes de protection, qui sont, du plus léger au plus englobant, le conseiller au majeur, la tutelle à la personne ou aux biens, ou les deux à la fois, et la curatelle, qui protège à la fois la personne et ses biens. C'est le degré d'inaptitude de la personne qui déterminera si une tutelle ou une curatelle est nécessaire.

Prenons l'exemple d'un régime de protection. Qu'il soit de type tutelle ou curatelle, l'une des démarches du processus judiciaire menant à l'ouverture d'un tel régime est l'assemblée de parents, d'alliés ou d'amis. On y désignera celui qui sera chargé de s'occuper du bien-être de la personne inapte et d'administrer ses biens. C'est ce représentant légal qui aura les responsabilités liées à sa désignation et qui prendra les décisions. L'opinion de la personne concernée doit aussi être prise en compte dans ce processus (lors de son évaluation et lors de l'interrogatoire prévu par la loi), dans la mesure où elle peut encore en émettre une. Ses choix personnels peuvent donc ultimement rester inconnus.

Ceci-dit, l'implication des familles dans les régimes de protection de type tutelle et curatelle est tout aussi importante. À titre indicatif, au 31 mars 2016, plus de 9 000 adultes étaient représentés par un proche au moyen de l'un ou l'autre régime.

Le mandat permet ainsi de mieux faire respecter les volontés de celui qui l'a préparé, avec les frontières qu'il aura établies. En l'absence d'un mandat, en cas d'inaptitude, on ne peut que supposer ce que la personne aurait souhaité pour elle et pour ses biens, alors qu'un mandat de protection aurait permis de tout clarifier.

LE CHOIX DES PROCHES DÉSIGNÉS COMME MANDATAIRES

Le mandat offre donc la possibilité de désigner la ou les personnes de son choix pour prendre des décisions nécessaires au bien-être de la personne ou à la gestion de ses biens. Les répondants au sondage ayant préparé un mandat ont le plus souvent désigné leur conjoint (43 %) ou leurs enfants (42 %) à titre de mandataires. Dans une moins grande proportion, leurs frères ou leurs sœurs (20 %) ont été désignés, ainsi que, dans une très faible proportion, les parents (5 %), les amis (4 %), les neveux ou les nièces (3 %), les beaux-frères ou les belles-sœurs (2 %), et les cousins ou les cousines (2 %). La très grande majorité mentionne que les personnes désignées ont été informées de l'existence du mandat (97 %).

Le sondage a permis de constater que certains sous-groupes de répondants choisissent dans une proportion supérieure le conjoint comme personne désignée :

- les foyers avec enfant(s) (66 %);
- les ménages dont le revenu annuel est de 80 000 $ et plus (66 %);
- les personnes mariées, en union civile ou en union de fait (61 %);
- les ménages de 3 adultes et plus (60 %);
- les personnes âgées de 18 à 54 ans (57 %);
- les ménages de 2 adultes (54 %);
- les universitaires (52 %).

Au contraire, le conjoint est moins fréquemment désigné comme mandataire dans les sous-groupes suivants :

- les retraités (33 %);
- les gens ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (33 %);
- les ménages dont le revenu annuel est de moins de 40 000 $ (16 %);
- les célibataires (13 %);
- les personnes séparées ou divorcées (8 %);
- les veufs ou les veuves (6 %).

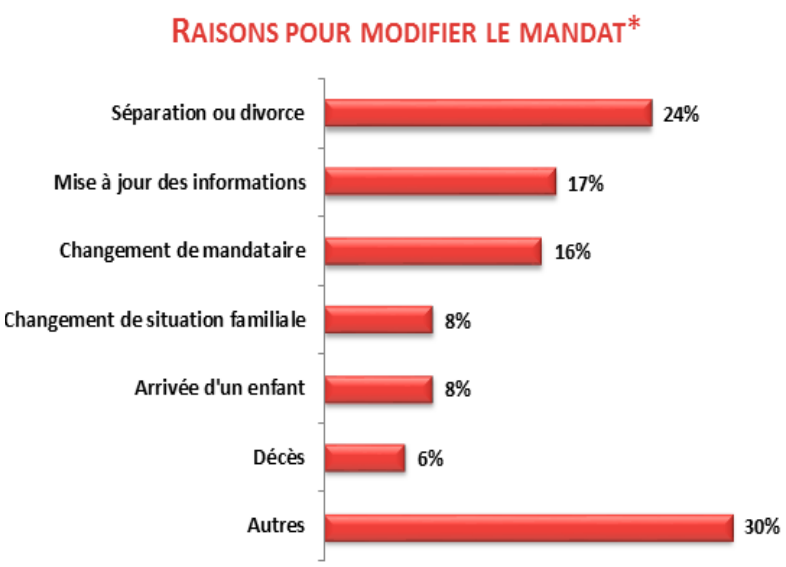

L'IMPORTANCE DE PRENDRE EN COMPTE LES ALÉAS DE LA VIE

Dans un contexte où les relations de couple et familiales peuvent évoluer pour diverses raisons (séparation, maladie, décès, recomposition familiale, naissances, etc.), le suivi des informations et des choix spécifiés au mandat est essentiel pour que celui-ci soit valide lorsque viendra le temps de l'utiliser.

À ce sujet, on observe que, même si la moitié des mandats a été préparée depuis plus de six ans (50 %), la très grande majorité des répondants n'a jamais effectué de modifications à son mandat depuis sa création (89 %).

Toutefois, un tiers des répondants ont relu leur mandat depuis sa création (33 %), dont près de la moitié de ceux-ci durant la dernière année (46 %).

D'ailleurs, les raisons identifiées par les répondants ayant effectué des modifications à leur mandat soulignent les relations familiales changeantes que le mandat doit refléter pour que sa validité subsiste. La séparation et le divorce (24 %), un changement de contexte familial (8 %), l'arrivée d'un enfant (8%) ou un décès (6 %) sont des événements qui ont été nommés.

LA GESTION DES BIENS D'UN ENFANT

Un peu plus de 4 000 adultes au Québec agissent à titre de tuteurs légaux (père ou mère) ou de tuteurs datifs (autre personne que le père ou la mère) en étant responsables légalement de la gestion des biens d'un enfant dont le patrimoine atteint une valeur de 25 000 $ ou plus. Leur gestion est alors surveillée conjointement par un conseil de tutelle, regroupant quelques membres de la famille du mineur, et par le Curateur public. Dans le cas des tuteurs datifs, cette surveillance est requise, quel que soit le montant du patrimoine du mineur. L'objectif principal de la tutelle des biens du mineur est de conserver la valeur des biens de l'enfant, afin de les lui remettre à sa majorité.

Sans être représentatifs de l'ensemble des tuteurs des biens d'un mineur, les résultats de la consultation menée auprès des tuteurs de personnes mineures permettent néanmoins d'en dresser un portrait intéressant. La perception des répondants quant à leur rôle, l'implication des autres membres de la famille jouant un rôle au sein du conseil de tutelle et, enfin, leur opi-

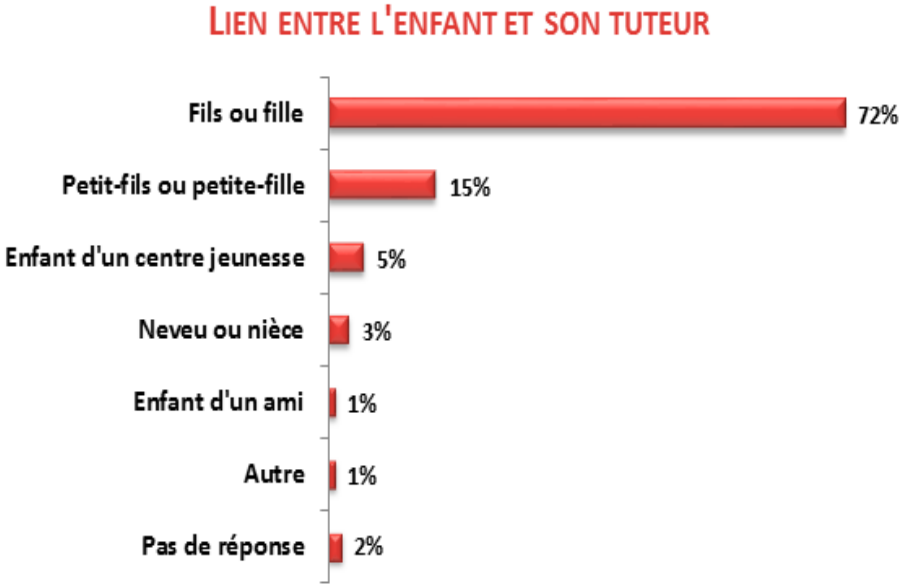

nion concernant l'implication des mineurs eux-mêmes dans la gestion de leurs biens sont autant d'informations pertinentes sur ce qui anime ces tuteurs.

Méthodologie de la consultation

- Questionnaires livrés par la poste en quatre lots de juin à novembre 2013 auprès d'un échantillon de 837 tuteurs de mineurs (sélection liée à un épisode de services reçus).
- Nombre de questionnaires remplis : 220 pour un taux de réponse de 26 %.
- Marge d'erreur : 6,4 % 19 fois sur 20.
- Certaines données proviennent de la base opérationnelle de l'organisation.

LE PORTRAIT DES TUTEURS ET LE LIEN AVEC LE MINEUR

La consultation a permis d'établir que, parmi les répondants, les tuteurs de mineurs sont le plus souvent des tutrices, les trois quarts étant des femmes. Leur âge moyen est de 47 ans. Elles gèrent principalement les biens de leur propre enfant (72 %), et généralement d'un seul enfant (80 %), et ce, en moyenne depuis cinq ans.

Les mineurs ont pour leur part une moyenne d'âge de 13 ans et ils sont autant de filles que de garçons. Leur lien avec leur tuteur permet de montrer l'implication de la famille élargie lorsque les parents sont décédés ou dans l'impossibilité de gérer les biens de leurs enfants. Ainsi, si l'un des parents est le plus souvent tuteur (72 %), les grands-parents arrivent deuxièmes (15 %). Dans une moindre mesure, les oncles et les tantes (3 %), les frères et les sœurs (1 %) et les amis (1 %) peuvent aussi être impliqués à titre de tuteur.

LA PERCEPTION DU RÔLE DE TUTEUR D'UN MINEUR

La grande majorité des répondants trouve faciles les tâches à accomplir et simple de gérer les biens de l'enfant. Leurs obligations consistent notamment à faire un inventaire des biens de l'enfant, à fournir, pour la plupart, une sûreté, afin de garantir leur gestion, et à produire, une fois par année, un rapport de leur administration. À la fin de leur administration, ils doivent aussi produire un compte définitif. Environ 8 tuteurs sur 10 s'occupent eux-mêmes de cette gestion. Cela dit, plus de la moitié d'entre eux reçoit de l'aide bénévole pour les assister dans leurs tâches.

La valeur médiane des biens à gérer par les tuteurs de mineurs est estimée à 52 000 $, ce qui signifie que la moitié des tuteurs gère un patrimoine inférieur à ce montant et l'autre moitié, un patrimoine supérieur à ce montant.

L'IMPLICATION DU CONSEIL DE TUTELLE

Les tuteurs sont soutenus dans leurs tâches par un conseil de tutelle, qui, selon les trois quarts des répondants, s'intéresse à ce qu'ils font et, pour 60 % d'entre eux, les aide lorsque des décisions difficiles doivent être prises. Ce conseil est habituellement formé de trois membres choisis dans l'entourage de l'enfant. Son rôle est d'assister le tuteur, de lui donner certains

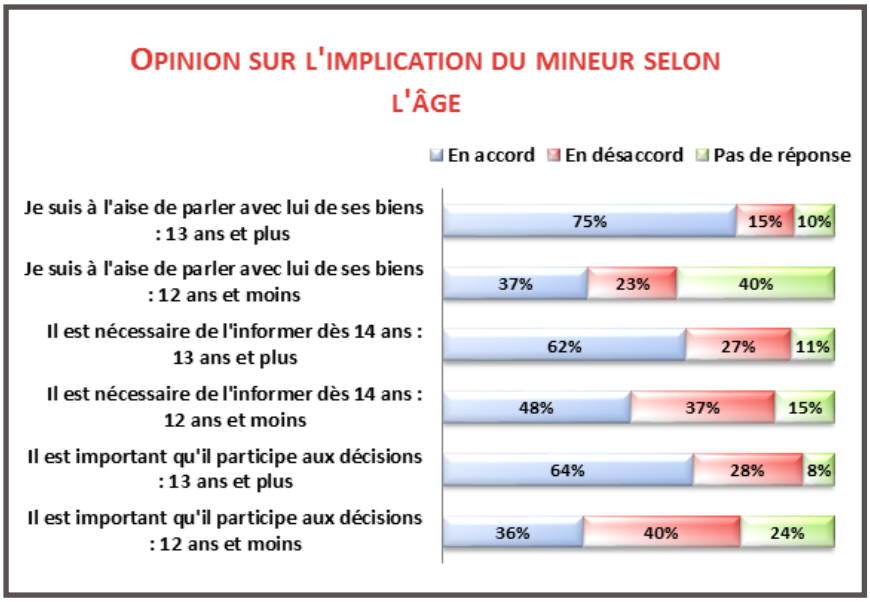

avis et autorisations, et de surveiller son administration.

L'IMPLICATION DES ENFANTS

Lorsqu'il atteint 14 ans, le mineur a le droit d'être informé de son patrimoine et consulté sur la gestion de celui-ci. Le tuteur a alors l'obligation de lui remettre annuellement une copie du rapport de son administration.

De façon générale, les deux tiers des répondants se disent à l'aise de parler avec le mineur de son patrimoine. Cette ouverture à faire participer l'enfant augmente avec l'âge du mineur. Seuls 37 % des répondants sont à l'aise de parler avec un mineur de 12 ans et moins de son patrimoine, mais ce taux augmente à 75 %, si un mineur a 13 ans et plus.

Si un peu plus de la moitié des répondants considère comme nécessaire d'informer le jeune de son patrimoine dès l'âge de 14 ans, ainsi que de le faire participer aux décisions importantes concernant ses biens, ce pourcentage est plus bas chez les tuteurs de mineurs de 12 ans et moins (respectivement 48 % et 36 %) que chez les tuteurs de mineurs de 13 ans et plus (62 % et 64 %).

Les résultats détaillés peuvent être consultés en ligne:

Consultation auprès des tuteurs de personnes mineures : portrait, attentes et satisfaction (2015)

- Faits saillants
- Rapport

Sondage sur la notoriété et l'utilisation faite des mandats donnés en prévision de l'inaptitude (2016)

- Faits saillants
- Rapport

Statistiques officielles du Curateur public du Québec (au 31 mars 2016)

NOUVELLES DES PARTENAIRES

LE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT veille à assurer une véritable intégration des services offerts à la population en alliant la recherche à la pratique et en travaillant en partenariat avec les installations et organisations sur son territoire. Le centre fait partie, depuis 2015 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'île-de-Montréal.

Colloque et lancement du partenariat Arima

Le 24 février dernier à la Grande Bibliothèque de Montréal s'est tenu le colloque interrégional 2017 du partenariat de recherche ARIMA (CRSH), équipe dont la coordination relève du CRPS InterActions. Suite à cette journée, le lancement de deux publications a eu lieu :

- Les actes du colloque tenu dans le cadre l'ACFAS en mai 2016 qui avait pour thème Austérité ou virage de l'État? Réseaux locaux d'action collective face aux transformations institutionnelles
- L'ouvrage collectif intitulé La santé en réseau : explorations des approches relationnelles dans la recherche sociale au Québec réalisé sous la direction de de Baptiste Brossard, ancien chercheur postdoctoral et maintenant professeur à la Australian National University et de Deena White, directrice scientifique. Ce livre réunit une quinzaine d'auteurs provenant d'horizons divers (sociologues, psychologues, travailleurs sociaux, chercheurs en administration publique et spécialistes en évaluation de programme).

Pour plus d'information à propos du livre, vous pouvez consulter le site du CRPS InterActions ici. Surveillez également nos sites pour la parution prochaine des actes.

Nous vous invitons également à prendre connaissance de ces affiches présentées lors du colloque interrégional du partenariat ARIMA (CRSH) de l'an dernier, qui illustrent de façon dynamique les résultats de 3 projets de recherche dont il a déjà été question aux rencontres réunissant les partenaires de Famille en mouvance :

- Penser la maladie d'Alzheimer comme un réseau d'interactions, par Baptiste Brossard et Deena White
- Logement et exclusion. Une analyse de l'expérience des locataires de l'arrondissement de Saint-Laurent, par Renaud Goyer, Maria Vasquez, Lise Lacombe, Catherine Franzidis et Deena White
- Des corridors vers l'exclusion dans les services de première ligne en santé mentale, par Deena White

Le plus récent carnet synthèse publié par le CRPSI (no. 9) en novembre dernier porte sur la mobilisation des réseaux (formel et informel) par des nouveaux arrivants dans leurs démarches d'intégration professionnelle. Vous pouvez consulter cette publication vulgarisée ainsi que l'ensemble des publications de cette série ici.

Enfin, pour faciliter le partage des résultats de nos recherches avec le plus grand nombre, nous avons ajouté l'abrégé de recherche aux formats de publication déjà existants. En deux pages, le contexte, les objectifs et la méthodologie ainsi que les faits saillants ou messages-clé issus de la recherche y sont présentés. Nous vous invitions à prendre connaissance dès maintenant de la recherche menée par François Aubry et ses collègues sur la prévention de l'absentéisme des préposées aux bénéficiaires causé par des problématiques de santé mentale.

POUR JOINDRE LE CIUSSS

Arima, arimarecherche.ca
InterActions, centreinteractions.ca

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC

lutte depuis 1974 pour l'amélioration de la condition de vie des familles monoparentales et recomposées. Elle a pour mandat de défendre les droits et promouvoir les intérêts de ces familles, de représenter politiquement ses membres et de soutenir ses organismes membres par diverses activités de formation et d'information.

Un automne sous le signe de l'action collective et de la réflexion

Comme c'est souvent le cas, l'automne a débuté en lion pour la FAFMRQ ! Sans entrer dans le détail de toutes nos actions, nous vous partageons ici quelques-uns des moments importants de la rentrée…

D'abord, fin octobre, la FAFMRQ prenait la parole dans le cadre du lancement du rapport du Réseau québécois d'action communautaire autonome intitulé *Les organismes d'action communautaire autonome : entre engagement et épuisement*. Issu de la Commission populaire pour l'action communautaire autonome (qui a tenu 13 audiences dans 12 régions du Québec), ce rapport démontre notamment que les organismes doivent répondre à des problématiques de plus en plus complexes vécues par les personnes qui les fréquentent, et ce, avec des ressources de moins en moins adéquates. Pas étonnant que, début novembre, la Fédération et plusieurs de ses membres se sont retrouvés dans la rue pour revendiquer une véritable reconnaissance et un meilleur financement pour les organismes d'action communautaire autonome dans le cadre de la campagne Engagez-vous pour le communautaire. Cette campagne, réunissant sous un même chapeau les organismes de tous les secteurs d'activités, a donné lieu à des visites de député(e)s, à des journées de grève et à des manifestations dans plusieurs villes du Québec. Au cours de l'automne, la FAFMRQ s'est également impliquée dans la campagne 5-10-15 qui revendique un salaire minimum à 15 $ de l'heure ainsi que des mesures de conciliation famille-travail (comme le droit de connaître son horaire de travail 5 jours à l'avance et l'ajout de 10 jours de congé payé pour maladie et responsabilités familiales dans les normes minimales du travail). Au programme : des sorties médiatique, des manifestations, des distributions de tracts, etc.

Au chapitre des consultations publiques, la FAFMRQ a participé à celle initiée par le ministre de l'Éducation du Québec et qui portait sur la réussite éducative. Le mémoire déposé à cette occasion par la Fédération rappelait l'urgence de mieux financer l'école publique. De plus, le mémoire faisait ressortir que, si l'éducation primaire et secondaire est censée être gratuite au Québec, force est de constater que la réalité est toute autre. En effet, plusieurs des familles qui fréquentent nos associations nous ont dit éprouver d'importantes difficultés à payer les fournitures scolaires et les frais de garde, en plus de devoir recourir à des fondations privées pour obtenir de l'aide pédagogique pour leurs enfants en difficulté d'apprentissage. La Fédération s'est également exprimée devant la Commission sur l'éducation à la petite enfance, une large consultation organisée à l'initiative de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE). Le mémoire déposé à cette occasion fut l'occasion de réitérer qu'il ne saurait être question d'égalité des chances sans lutte aux inégalités sociales. On peut consulter les mémoires (ainsi que l'ensemble des documents produits par la Fédération) sont disponibles sur notre site Web.

Enfin, la Fédération travaille présentement à l'élaboration d'un outil de formation sur la séparation et la coparentalité destiné aux groupes qui accueillent des personnes vivent des transitions familiales. Il s'agit d'un projet fort stimulant et prometteur! Bref, un automne bien rempli et qui sera vraisemblablement suivi d'un hiver et d'un printemps tout aussi actifs.

POUR JOINDRE LA FAFMRQ
Tél. : 514-729-6666
fafmrq.info@videotron.ca

Suivez-nous sur Facebook, Twitter et sur www.fafmrq.org

LA COALITION DES FAMILLES LGBT milite pour la reconnaissance légale et sociale des familles avec parents lesbiens, gais, bisexuels et trans, en collaborant avec les organismes gouvernementaux et les médias. Nous travaillons dans l'objectif de favoriser la visibilité de nos familles et d'améliorer les connaissances du public face aux réalités des familles LGBT.

Un magnifique projet de sept années, mené par la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM et auquel la Coalition collabore a obtenu un financement important du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada.

Le projet intitulé Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes LGBTQ (SAVie) fera la lumière sur la situation actuelle de la communauté LGBTQ au Québec et au Canada. Au Canada, la reconnaissance des droits des personnes LGBTQ a fait des avancées considérables au fil des dernières décennies, de la décriminalisation de l'homosexualité en 1969 à l'entrée en vigueur du mariage homosexuel en 2005. Au Québec, nous avons obtenu les droits familiaux en 2002. Cependant, l'égalité juridique pose problème : elle ne garantit pas l'égalité sociale; elle s'applique de façon sélective à différentes populations (par exemple, les personnes trans ne sont toujours pas protégées formellement contre la discrimination en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne et certaines formes de familles LGBT ne sont toujours pas protégées juridiquement). Par conséquent, même si la plupart des personnes LGBTQ au Québec et au Canada bénéficient théoriquement d'une égalité juridique formelle, d'autres font encore l'expérience du dénigrement et du rejet, les privant de respect, tant sur le plan personnel qu'institutionnel.

Les objectifs de ce programme de recherche de sept ans se déploient en trois volets :

1. *documenter les formes contemporaines d'inclusion et d'exclusion des personnes LGBTQ de 18 ans et plus;*
2. *comprendre les parcours de vie et les trajectoires de l'inclusion et de l'exclusion rapportées par les personnes LGBTQ de différents groupes d'âge;*
3. *analyser de façon critique les politiques publiques récentes du Québec et du Canada visant la promotion de l'inclusion des personnes LGBTQ.*

Ce faisant, nous bénéficierons d'une occasion unique d'étudier les expériences des personnes LGBTQ – de trajectoires et d'âges divers – qui ont vécu les changements juridiques et politiques du Québec et du Canada à différentes étapes de leur parcours de vie. Outre les expériences personnelles dans les domaines de la famille, de l'environnement de travail et des réseaux sociaux, ce programme de recherche vise à analyser la façon dont les politiques publiques à l'égard des personnes LGBTQ sont élaborées et peuvent contribuer indirectement à reproduire certaines formes d'exclusion.

Coalition des Familles LGBT
LGBT Family Coalition

Ancré dans la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ce projet découle de partenariats et de collaborations scientifiques éprouvés et s'enrichit grâce à ceux-ci. L'équipe de recherche compte 21 chercheurs universitaires, 33 chercheurs sur le terrain (dont fait partie Mona Greenbaum, directrice de la Coalition), 48 organismes partenaires du Canada (dont fait partie la Coalition des familles LGBT) et 3 autres pays francophones. Outre le soutien financier important de l'UQAM, 9 autres centres de recherche apportent une contribution de taille, dont un en France, un en Belgique et un en Suisse.

La recherche fournira des données à jour en ce qui concerne l'inclusion et l'exclusion des personnes LGBTQ et, à ce titre, soutiendra la création de programmes et de services visant à mieux cibler les personnes les plus marginalisées de cette population. Les résultats de ce projet établiront la voie de notre action militante des prochaines années.

POUR JOINDRE LA CF-LGBT

Tél. : 514-878-7600
info@famillesLGBT.org

Suivez-nous sur Facebook et sur www.famillesLGBT.org.

RELAIS-FEMMES est un organisme féministe de liaison et de transfert de connaissances qui fait de la formation, de la recherche et de la concertation. Nous œuvrons à la transformation des rapports sociaux dans une perspective de développement et de diffusion de nouveaux savoirs, et de renouvellement des pratiques.

Relais-femmes et les productions mainslibres, en collaboration avec la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) et Hélène Belleau (INRS) présentent, l'espace web www.amour-et-argent.ca et le documentaire Amour et argent peuvent faire bon ménage, réalisé par Sophie Bissonnette, avec le soutien financier du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

L'amour et l'argent : un tabou qui persiste au sein des couples! À travers différents témoignages de couples et d'expert-e-s tel-l-es que Me Dominique Barsalou, Hélène Belleau (INRS), Me Robert Leckey, Sylvie Lévesque (FAFMRQ) et Anne St-Cerny (Relais-femmes), pour n'en citer que quelques-un-e-s, le documentaire présente les codes amoureux dont il faut tenir compte dans les discussions autour de l'argent, les principaux modes de gestion utilisés par les couples, sans oublier les conséquences financières d'une rupture. Il apporte également des éléments de clarification sur les différents types d'union au Québec et démystifie la croyance du «mariage automatique» pour les conjoint-e-s de fait.

Le documentaire Amour et argent peuvent faire bon ménage se veut avant tout une invitation à discuter des questions de l'argent au sein d'un couple, pour parer aux imprévus et pour protéger chacun-e des conjointes et conjoints. Il pose les bases pour la discussion, offre des pistes de réflexion et amorce la question d'un débat social au Québec.

Pour visionner gratuitement le documentaire et consulter son guide d'accompagnement : www.amour-et-argent.ca

POUR JOINDRE RELAIS-FEMMES

110, rue Ste-Thérèse
Bureau 301
Montréal (Québec), H2Y 1E6
Tél. : 514-878-1212
relais@relais-femmes.qc.ca

Suivez nos activités sur Facebook, Twitter et sur www.relais-femme.qc.ca.

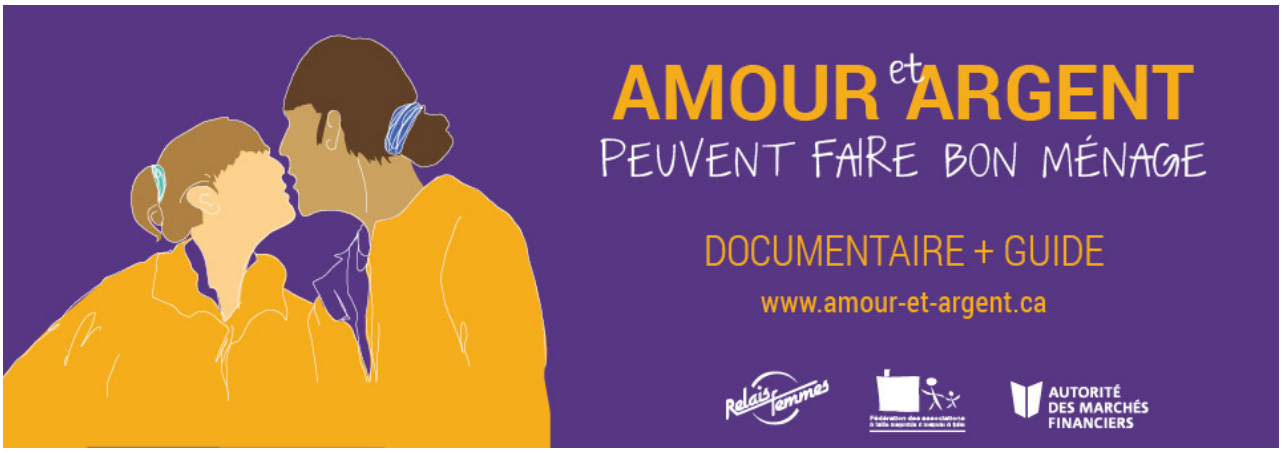

Observatoire des réalités familiales du Québec

Actualité de la recherche sur les familles

Un nouveau site pour l'Observatoire!

Au cours des prochaines mois, l'Observatoire se dotera d'un nouveau site internet qui aura l'avantage d'être plus facile d'utilisation grâce à l'emploi de vignettes avec photos.

L'Observatoire en bref

est une plateforme qui rend accessible les recherches récentes dans le champ de la famille au Québec par l'entremise de courts articles vulgarisés.de 1000 mots et moins.

Les textes sont regroupés selon les 5 thématiques suivantes : réalités sociodémographiques et historiques, relations avec les institutions, conditions de vie et environnement, dynamiques interpersonnelles et problèmes sociaux.

CONSULTEZ LES ARTICLES DE L'OBSERVATOIRE AU
www.observatoirefamille.inrs.ca

Suivez-nous sur Facebook et Twitter.

Les nouveautés...

Réalités socio-démographiques

- Fini le babyboom: la fécondité recule au Québec
- Familles recomposées: qui sont-elles?
- Endettement des familles québécoises: de plus en plus préoccupant
- 10 ans de mariage pour les conjoints de même sexe!
- Vieillir, et alors?

Dynamiques interpersonnelles

- Les difficultés d'attachement et sexualité: l'influnce du partenaires
- Devenir père quand on est jeune et pauvre
- Frères et soeurs immigrants: des relations et des identités parfois bouleversées
- Le donneur de sperme au sein d'une famille lesbienne: simple géniteur ou père présent?

Relations avec les institutions

- Familles séparées et recomposées: des services de soutien à géographie variable
- Congé parental, un accès inégalitaire
- Protection de la jeunesse: des experts pas si experts?
- Pensions alimentaires pour l'ex-époux: lacunes et incohérences du droit québécois
- Pour en finir avec le dcrochage scolaire: valoriser la participation des parents!
- De Port-au-Prince à la Belle Province: l'expérience des immigrants haïtiens

Conditions de vie

- Partir pour la région: les motivations des familles
- Autisme et déficience intellectuelle: enfants particuliers, parents stressés
- Jeunes féministes: pour une valorisation du travail domestique

Problèmes familiaux

- Le «chiffre noir»: sortir les femmes de l'ombre de la violence conjugale
- La violence conjugale chez les hommes gais: des mythes et des faits
- Femmes immigrantes mariées de force: une vulnérabilité extrême
- Négligeance parentale: quand les chercheurs négligent le point de vue du parent

PUBLICATIONS RÉCENTES

Quelques publications récentes des chercheurs et collaborateurs du partenariat, non mentionnées ailleurs dans le bulletin.

OUVRAGES

Hélène Belleau (2017). *L'amour et l'argent. Guide de survie en 60 questions*, Les éditions du remue-ménage, Montréal (Québec), 225 pages.

Carmen Lavallée (2015). *La protection internationale des droits de l'enfant : entre idéalisme et pragmatisme,* Bruxelles, Bruylant, coll. Droit et mondialisation, 416 pages.

Jézéquel M. et Françoise-Romaine Ouellette (dir.) (2013), *Les transmissions familiales aujourd'hui. De quoi vont hériter nos enfants ?,* Fides, Anjou (Québec), 292 pages.

ARTICLES ET CHAPITRES DE LIVRES

Hélène Belleau (2015). « D'un mythe à l'autre : de l'ignorance des lois à la présomption du choix éclairé chez les conjoints en union libre », *Canadian Journal of Women and the Law,* vol. 27, no 1, p. 1-21.

Hélène Belleau et P. Cornut-St-Pierre (2014). « Conjugal Interdependence in Quebec: From Legal Rules to Social Representations on Spousal Support and Property Division at Breakup », *Canadian Journal of Law & Society,* vol. 29, no 1, p. 43-58.

Hélène Belleau (2013). « L'union libre, l'amour et le divorce en héritage ? », dans M. Jézéquel et Françoise-Romaine Ouellette (dir.), *Les transmissions familiales aujourd'hui. De quoi vont hériter nos enfants ?,* Fides, Anjou (Québec), p. 250-270.

Hélène Belleau et J. Vézina (2013). « Les transitions conjugales à la croisée d'univers normatifs pluriels », dans N. Burlone et S. Gaudet (dir.), *Penser la famille et les transitions de vie, repenser les politiques publiques,* Presses de l'Université Laval, Québec, p. 53-77, chap. II.

Mélanie Bourque et Nathalie St-amour (2016). «Les politiques de conciliation travail-famille : la nécessité d'une analyse intersectorielle ?» P*olitique et Sociétés,* vol. 35, nos 2-3, p. 15-38.

Castagner Giroux, Catherine, Céline Le Bourdais et Philippe Pacaut (2016) «La séparation parentale et la recomposition familiale : Esquisse des tendances démographiques au Québec». Dans Marie-Christine Saint-Jacques, Caroline Robitaille, Annick St-Amand et Sylvie Lévesque (sous la dir.) *Séparation parentale, recomposition familiale. Enjeux contemporains.* Québec : Presses de l'Université du Québec. 328p.

Laurence Charton, Louis Duchesne, Denise Lemieux et Françoise-Romaine Ouellette (2015) « Un retour des patronymes au Québec, 2005-2010 : au-delà des chiffres, des discours complexes entre égalité, identité et filiation. » *Cahiers québécois de démographie,* vol 44, no 1, p. 5-34.

Laurence Charton et Denise Lemieux (2015). « Quand les parents choisissent noms et prénoms : pratiques et rites de nomination au Québec du XXIe siècle », *Recherches familiales,* no 12, p. 113-124. www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2015-1-page-113.htm

Laurence Charton (2014). « La stérilisation contraceptive ou le renforcement d'une image normative de la famille », *Recherches familiales,* no 11, p. 65-73. http://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2014-1-page-65.htm

Laurence Charton et C. Messier-Bellemare (2013). « Internet, santé sexuelle et stratégies de négociation : une étude exploratoire », *Revue internationale de communication sociale et publique,* no 10 « Diversité des usages santé d'Internet et enjeux de communication », p.25-44.

Chateauneuf, Doris et Françoise-Romaine Ouellette (2015). « Kinship Within the Context of New Genetics: The Experience of Infertility From Medical Assistance to Adoption. » *Journal of Family Issues*

Isabel Côté., Lavoie, K., et de Montigny, F. (2015). «J'ai aidé deux femmes à fonder leur famille»: le don de gamètes entre particuliers en contexte québécois. *Enfances, Familles, Générations*, no 23, p.127-147.

Renée B. Dandurand (2015) « Mutations familiales, Révolution tranquille et autres « révolutions ». Les générations du baby-boom au Québec » dans C. Bonvalet, I. Olazabal et M. Oris (dir), *Les baby-boomers, une histoire de familles. Une comparaison Québec-France*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.17-52.

Renée B. Dandurand (2016) « Préface », dans M.-C. Saint-Jacques et al. (dir), *Séparation parentale et recomposition familiale. Enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université du Québec

Fournier A., G. Otis et Carmen Lavallée (2013). « Aperçu des dispositions du projet de loi relatives à l'adoption coutumière autochtone », dans *L'adoption coutumière autochtone et les défis du pluralisme juridique,* G. Otis (dir.), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 223-230.

Gauvreau, D., et Benoît Laplante (2015). Baby-boom et déclin de la fécondité: l'évolution paradoxale de la fécondité durant les années 1950 au Québec.*Bulletin d'histoire politique*, vol 24, no 1, p. 42-55.

Giroux, Michèle et Carmen Lavallée (2015) « Les droits de l'enfant : Rapport du Canada» dans *The Rights of the Child in a Changing World,* O. Cvejic Jancic, dir., New York, Dordrecht, London, Springer, p. 61-82.

Guimond L., A. Gilbert et Myriam Simard (2014) « Faire sa place et être de la place : la rencontre timide des nouveaux ruraux et des populations plus anciennes au Québec », *Le Géographe canadien / The Canadian Geographer,* vol. 58, no 1, p. 123-139.

Benoît Laplante et A. L. Fostik (2015). « Disentangling the Quebec fertility paradox: The recent evolution of fertility within marriage and consensual union in Quebec and Ontario », *Canadian Studies in Population,* vol. 42, nos 1-2, p. 81-101.

Benoît Laplante (2014). « L'union de fait comme mariage romain : l'Angleterre avant 1857 et la situation actuelle en Angleterre, en France et au Québec », *Revue juridique Thémis,* vol. 48, no 2, p. 291-327.

Benoît Laplante (2014). « L'union de fait comme mariage romain : Rome, l'Église et la France d'Ancien Régime », *Revue juridique Thémis,* vol. 48, no 1, p. 89-145.

Hertrich V. et Solène Lardoux (2014). « Âge à l'entrée en union des femmes en Afrique. Les données des enquêtes et des recensements sont-elles comparables ? », *Population-F,* vol. 69, no 3, p. 399-432.

Bourgeois A. et Solène Lardoux (2014). « La fécondité des unions conjugales mixtes au Québec », dans *L'intégration des familles d'origine immigrante. Les enjeux sociosanitaires et scolaires,* K. Fasal (dir.), Presses de l'Université de Montréal, p. 99-115.

Carmen Lavallée (2015) « L'adoption québécoise, une oscillation perpétuelle entre la rupture et la continuité» dans *La personne humaine, entre autonomie et vulnérabilité, Mélanges en l'honneur d'Édith Deleury,* C. Landheer-Cieslak et L. Langevin, dir., Cowansville, ÉditionsYvon Blais, p. 331-365

Carmen Lavallée et Michelle Giroux (2013). « Le droit de l'enfant québécois à la connaissance de ses origines évalué à l'aune de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant », *Revue du Barreau,* t. 72, p. 145-173.

Carmen Lavallée (2013). « L'adoption coutumière et l'adoption québécoise; vers l'émergence d'une

interface entre les deux cultures », dans *L'adoption coutumière autochtone et les défis du pluralisme juridique,* G. Otis (dir.), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 35-72. (Le texte est également paru dans la Revue générale de droit.)

Françoise-Romaine Ouellette et Carmen Lavallée (2015) « La réforme proposée du régime québécois de l›adoption et le rejet des parentés plurielles. » *McGill Law Journal/Revue de droit de McGill,* vol 60, no 2, p. 295-331. RAC..

ACTES DE COLLOQUE

Carmen Lavallée (2013). « Mise en contexte de la réalité québécoise en matière d'adoption », dans les actes du colloque *La filiation adoptive en 2010, multiples facettes,* M.-A. Poirier, G. Pagé, et M. Carignan (dir.), Montréal, Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants et Association des centres jeunesse du Québec, p. 5-10.

Carmen Lavallée (2013). « Synthèse et identification des enjeux », dans les actes du colloque *La filiation adoptive en 2010, multiples facettes,* M.-A. Poirier, G. Pagé, et M. Carignan (dir.), Montréal, Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants et Association des centres jeunesse du Québec, p. 43-46.

Murphy M. et Solène Lardoux (2015). « L'utilisation de la garde non parentale dans la province de Québec au Canada : l'effet de la politique familiale de 1997 », actes du XVII[e] colloque international de l'AIDELF, *Démographie et politiques sociales,* Ouagadougou, nov. 2012, 17 pages. http://www.erudit.org/livre/aidelf/2012/004078co.pdf

RAPPORTS DE RECHERCHE ET DOCUMENTS DE TRAVAIL

Gingras, M-E et Hélène Belleau (2015). « Avantages et désavantages du sondage en ligne comme méthode de collecte de données : un revue de la littérature récente ». Working Papers, INRS Centre UCS, 21 pages. http://espace.inrs.ca/2678.

Benoît Laplante (2015). *L'ordonnance alimentaire au profit d'un époux dans la conception québécoise du divorce,* rapport préparé pour le ministère de la Justice du Québec, 102 pages et annexes.

Benoît Laplante (2014). *Le passage à la vie adulte des jeunes Canadiens du XXI[e] siècle et les conditions dans lesquelles il se fait,* rapport préparé pour le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada, 30 pages.

Seery A., dir. Hélène Belleau (2014). « Les travailleuses pauvres et la conciliation famille-travail : quelles réalités temporelles ? », *Cahiers du GIREPS,* no 5. www.gireps.org/wp-content/uploads/2014/12/Cahier-de-recherche-Annabelle-Seery.pdf

ARTICLES DANS DES REVUES PROFESSIONNELLES ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Hélène Belleau et A. Seery (2013). « L'appauvrissement commence bien avant la rupture », *Notes sociopolitiques du GIREPS,* no 3, 11 juin 2013. http://www.gireps.org/sites/default/files/3-%20note%20sociopol%20Belleau%20et%20Seery.pdf

Hélène Belleau et A. Seery (2013). « Le revenu familial : analyse historique des relations économiques familiales », *Notes sociopolitiques du GIREPS,* no 4, 14 juin 2013. http://www.gireps.org/?q=revue/actuel

Hélène Belleau (2013). « Lola c. Éric au prisme des bien continuer à le faire aussi longtemps qu'il le faudra ! », *Bulletin de liaison de la Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec,* vol. 37, no 3, p. 6-7. http://www.fafmrq.org/publications/conjoints-de-faits-vivement-une-reforme-du-droit-de-la-famille-volume-37-n-3-mars-2013

André Wilcox, Isabel Côté et Pagé, G. (2015) « L'enfant intersexué: dysphorie entre le modèle médical et l'intérêt supérieur de l'enfant». *Revue Intervention*, no 142, p 65-77. http://www.revueintervention.org/numeros-en-ligne/142/lenfant-intersexue-dysphorie-entre-le-modele-medical-et-linteret-superieur-de

EFG
REVUE INTERNATIONALE

ENFANCES FAMILLES
GÉNÉRATIONS
efg.inrs.ca

La revue francophone internationale *Enfances Familles Générations* dirigée par Laurence Charton et codirigée par Hélène Belleau poursuit l'objectif de réunir un corpus inédit de résultats de recherche sur la famille, l'enfance et les générations sur la base de perspectives disciplinaires plurielles.

La revue publie également tout au long de l'année des articles hors thème et des comptes rendus de lecture.

EFG est une revue numérique disponible gratuitement sur le site de la revue et sur le portail Érudit.

www.efg.inrs.ca
www.erudit.org/revue/efg

Un appel à textes est présentement en cours pour adresser l'impact des technologies socionumériques sur les liens familiaux. Vous pouvez également contacter la revue en tout temps pour proposer un compte rendu de lecture ou un article hors thème.

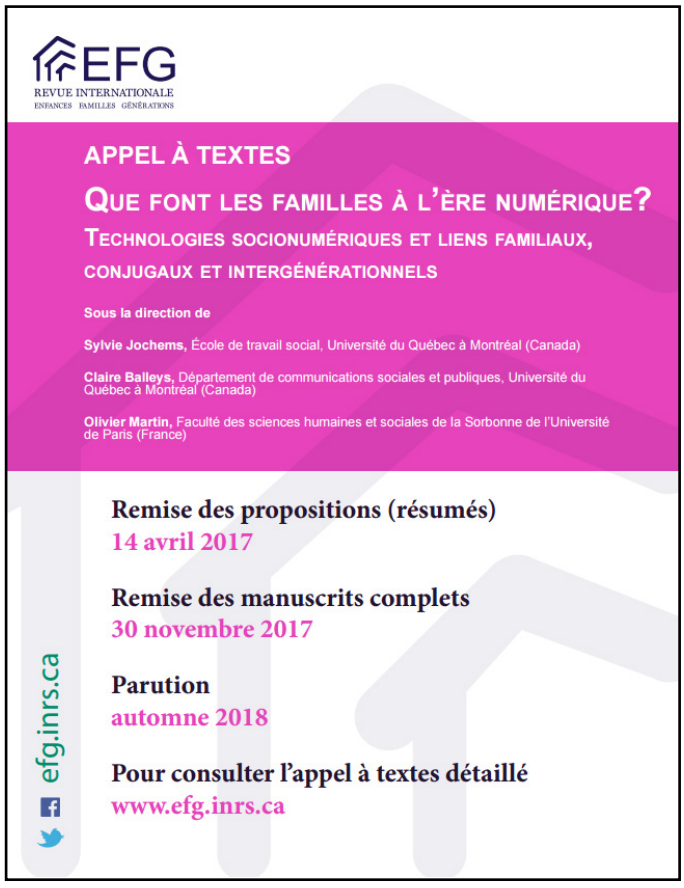

EFG
REVUE INTERNATIONALE
ENFANCES FAMILLES GÉNÉRATIONS

2016 N°25

ENFANCE ET FAMILLE AUTOCHTONES

Sous la direction de Christiane Guay et Sébastien Grammond

ARTICLES THÉMATIQUES

Les enjeux de la recherche concernant l'enfance et la famille autochtones
Sébastien Grammond et Christiane Guay

Pensionnats autochtones : impact intergénérationnel
Jacinthe Dion, Jennifer Hains, Amélie Ross et Delphine Collin-Vézina

« Le tahitien, c'est pour dire bonjour et au revoir » : paroles d'enfants sur une langue autochtone en sursis
Marie Salaün, Jacques Vernaudon et Mirose Paia

Significations accordées par des jeunes et des enseignants inuit à leur vécu familial, scolaire et communautaire au Nunavik
Tatiana Garakani

Regard sur l'interaction de l'urbanisation, du traumatisme historique et de l'identité culturelle parmi la jeunesse autochtone au Canada
Elizabeth Fast, Jennifer Nutton, Mireille De La Sablonnière-Griffin, Anna Kozlowski, Nahka Bertrand, Swaneige Bertrand et Jennifer Mitchell

La plainte de discrimination devant le Tribunal canadien des droits de la personne portant sur les services d'aide à l'enfance aux enfants des Premières Nations et le Principe de Jordan
Anne Levesque, Sarah Clarke et Cindy Blackstock

De la Loi sur la protection de la jeunesse au Système d'intervention d'autorité atikamekw (SIAA) – La prise en charge d'une nation pour assurer le bien-être de ses enfants
Anne Fournier

L'adoption coutumière chez les Inuit du Nunavik : ses spécificités et conséquences sur le développement de l'enfant
Béatrice Decaluwe, Marie-Andrée Poirier et Gina Muckle

L'éducation scolaire et l'éducation mapuche : points de vue des parents mapuches
Daniel Quilaqueo, Héctor Torres et Segundo Quintriqueo

Être bien attaché à la vie : sécurité routière dans les familles anicinabek
Stéphane Grenier, Laurence Hamel-Charest, Suzanne McMurphy et G. Brent Angell

ARTICLES HORS THÈMES

La conjugalité contemporaine, une nouvelle façon de penser le lien
Gérard Neyrand

Les associations des enfants et jeunes travailleurs du Burkina Faso comme espace d'expression de la capacité d'action des enfants ?
Joséphine Wouango

efg.inrs.ca

ACTIVITÉS DU PARTENARIAT

L'automne 2016 aura été marquée par l'organisation de nombreux événements.

En plus des traditionelles conférences-midi dans le cadre desquelles nous avons eu le plaisir de recevoir Marie-Bergstrom (INED) sur le célibat contemporain et Wilfried Rault (INED) sur les pratiques de nomination des enfants en France, le partenariat a eu un automne bien occupé avec la tenue de deux colloques.

Le **Colloque étudiant du partenariat Familles en mouvance** était destiné aux étudiants de 2e et de 3e cycles travaillant sur des sujets en lien avec les familles qu Québec. C'était la première édition de ce colloque organisé par et pour les étudiants auquel une quarantaine de personnes ont assisté.

Le colloque **De Strasbourg à Montréal: contributions récentes à la démographie de la famille** a rassemblé plusieurs chercheurs ayant participé au colloque de l'Association internationale des démographes ayant eu lieu à Strasbourg en juin 2016 afin de rendre leurs présentations accessibles au public québécois.

COLLOQUE ÉTUDIANT 2016

Partenariat de recherche Familles en mouvance
PROGRAMME

9h00 **Mot de bienvenue**
Benoît Laplante (INRS-UCS, directeur par intérim du partenariat Familles en mouvance)

9h30 **Séance 1 - Couples et âges de la vie**
Présidente de séance : Anna Goudet
Trajectoires amoureuses et vieillissement : les expériences de la (re)mise en couple, **Chloé Dauphinais** (maîtrise, département de sociologie, UdeM)
Responsabilité et genre : cuisines normées, familles soignées, **Luna Bégin** (maîtrise, département de sociologie, UQAM)
Femmes canadiennes en cavale : Reconfigurations conjugales et familiales à l'ère des technologies de la communication, **Karine Geoffrion** (doctorat, département d'anthropologie, UdeM)

11h00 Pause

11h15 **Séance 2 - Familles immigration et mobilités**
Présidente de séance : Héloïse Roy
Comment étudier les couples dans l'immigration? Approche à partir de l'argent et de l'habitat, **Anna Goudet** (doctorat, département d'études urbaines, INRS)
Le choix de l'école secondaire par les parents immigrants de Montréal : exposition d'un projet de recherche doctotale,**Véronique Grenier** (doctorat, département d'éducation, UdeM)

12h15 Dîner

13h15 **Séance 3 - Filiations et représentations**
Présidente de séance : Annabelle Seery
Les maternités assistées par tierces reproductrices : une esquisse conceptuelle, **Kévin Lavoie** (doctorat, département de sciences humaines appliquées, UdeM)
Nouvelles filiations, nouvelles représentations : entre l'adoption internationale et la gestation pour autrui, **Janie Gagné** (maîtrise, département de sociologie, UdeM)
La parentalité dans la famille d'accueil régulière : quelle filiation possible?, **Ariane Boyer** (doctorat, département de psychologie, UQAM)

14h45 Pause

15h00 **Séance 4- Maternité: normes et expériences**
Président de séance : Kévin Lavoie
Regards sur la diversité des aspirations d'allaitement au prisme du positionnement social des mères, **Annick Vallières** (doctorat, département de sociologie, UdeM)
Femmes hystériques et mères névrosées : les références genrées à la santé mentale des mères dans les litiges sur la garde d'enfant, **Suzanne Zaccour** (maîtrise, département de droit (LLM), Université de Toronto)
Les mères toxicomanes détenues dans un établissement provincial : conceptualisation de la dynamique conjugale selon les parcours de vie, **Renée-Pier Trottier-Cyr** (maîtrise, département de psychoéducation, UQO)

16h30 **Mot de clôture et remerciements**

FAMILLES EN MOUVANCE INRS

Pour être informés des activités du partenariat, consultez notre site internet ou inscrivez-vous sur notre liste de diffusion : http://tinyurl.com/qfzheu6

Suivez-nous aussi sur lesréseaux sociaux :

https://twitter.com/partenariatfam

https://www.facebook.com/partenariatFamilles

FAMILLES EN MOUVANCE
PARTENARIAT DE RECHERCHE

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvance

Le don en famille: promesses et écueils

Alexandra POPOVICI (Université de Sherbrooke)
Régine TREMBLAY (Université de Toronto)

La conférence sera suivie d'un atelier animé par **Marianne KEMPENEERS** (Université de Montréal) qui aura pour sujet **Le don dans les familles: quels liens avec les solidarités?**

JEUDI LE 30 MARS 2017
12h15 - 15h00

LIEU
Centre – UCS de l'INRS, Montréal
salle 1106 // 385 rue Sherbrooke est, H2X 1E3

METRO SHERBROOKE
sortie rue de Rigaud

En visioconférence à l'INRS à Québec
La visio est sur réservation uniquement : partenariat@ucs.inrs.ca
490 rue de la Couronne, Québec, G1K 9A9

ENTRÉE LIBRE. APPORTEZ VOTRE LUNCH

Partenariat Familles en mouvance | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke est, Montréal (QC) H2X 1E3 | 514-499-8274 | partenariat@ucs.inrs.ca | www.partenariat-familles.inrs.ca

INRS

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvance

CYCLE DE CONFÉRENCES PUBLIQUES
HIVER 2017

20 octobre
salle 1106 (Montréal)
salle 2424 (Québec)
Célibats contemporains : les divers modes de « vie hors couple »
Marie Bergström, INED, Paris

8 décembre
salle 3112 (Montréal)
visioconférence disponible à Québec
Transmettre un double nom aux enfants. Usages sociaux de la loi de 2002 sur le nom de famille en France
Wilfried Rault, INED, Paris

9 mars
salle 1106 (Montréal)
visioconférence disponible à Québec
Les coulisses de la vie juive ultra orthodoxe. Parenté, sexualité et famille
Jessica Roda, Université Concordia

30 mars
salle 1106 (Montréal)
visioconférence disponible à Québec
Le don en famille : promesses et écueils
Alexandra Popovici, Université McGill
Régine Tremblay, Université de Toronto

Conférence suivie d'un atelier sur le don en famille animé par **Marianne Kempeneers**, Université de Montréal.

13 avril
salle 1106 (Montréal)
visioconférence disponible à Québec
L'Église aux ordres de l'État. La célébration solennelle du mariage en tant que manifestation du pouvoir du roi de France
Benoît Laplante, Centre UCS de l'INRS

Entrée libre. Aucune inscription requise.

Partenariat Familles en mouvance / Centre INRS-UCS
385 Sherbrooke est, Montréal (QC) H2X 1E3 // tél. : 514-499-8274
partenariat@ucs.inrs.ca // www.partenariat-familles.ucs.inrs.ca

INRS

DE STRASBOURG À MONTRÉAL:

CONTRIBUTIONS RÉCENTES À LADÉMOGRAPHIEDELAFAMILLE

Colloque du partenariat Familles en mouvance

MARDI LE 13 DÉCEMBRE 2016
10h00-16h00 - Salle 2109

LIEU

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
385, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E3

METRO SHERBROOKE
sortie rue de Rigaud

ENTRÉE LIBRE // INSCRIPTION OBLIGATOIRE // LUNCH SERVI SUR PLACE

DE STRASBOURG À MONTRÉAL
CONTRIBUTIONS RÉCENTES À LA DÉMOGRAPHIE DE LA FAMILLE

Colloque du partenariat de recherche Familles en mouvance

mardi 13 décembre 2016
10h00- 16h00
Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS
Salle 2109
385, rue Sherbrooke Est
Montréal, H2X 1E3

Renseignement et inscription
www.partenariat-familles.inrs.ca

10 h00 **Mot de bienvenue**
Hélène Belleau (Centre UCS de l'INRS, directrice du partenariat Familles en mouvance)

10 h30 **Argent et solidarités dans les familles**
Les solidarités familiales ou l'élargissement obligé du concept de famille
Marianne Kempeneers (Université de Montréal)
Les arrangements économiques des conjoints comme révélateur des transformations familiales
Hélène Belleau (Centre UCS de l'INRS)
Carmen Lavallée (Université de Sherbrooke)

11h30 **L'enfant dans les nouvelles formes familiales**
Désirer un enfant dans une nouvelle union familiale au Québec
Philippe Pacaut (Ministère de la Famille, Québec)
Laurence Charton (Centre Ucs de l'INRS)
L'adoption de l'enfant du conjoint en droit québécois, une institution en porte à faux
Carmen Lavallée (Université de Sherbrooke)
Françoise-Romaine Ouellette (Centre UCS de l'INRS)

12h30 Dîner

13h30 **Droit et situation conjugale**
L'égalité, l'indépendance et l'union de fait
Benoît Laplante (Centre UCS de l'INRS)
Date-t-on son pacte civil de solidarité comme on date son mariage? Résultats de l'enquête *Étude des parcours individuels et conjugaux* (2013-2014)
Wilfried Rault (INED, Paris)

14h30 Pause

14h45 **Spatialité de la famille**
Le choix de l'arrangement résidentiel des enfants lors de la séparation des parents
David Pelletier (Centre UCS de l'INRS)
Présence des grands-parents et bien-être des enfants
Visseho Adjiwanou (Université de Cape Town, Afrique du Sud)
Solène Lardoux (Université de Montréal)

15h45 Pause

16h00 **Mot de clôture et remerciements**

FAMILLES EN MOUVANCE
PARTENARIAT DE RECHERCHE

INRS
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE

POUR UNE TROISIÈME ANNÉE…

Au début du mois de juin se tiendra, pour une troisième année d'affilée la Classe de maître du partenariat. Cette classe vise à soutenir et accompagner les étudiants à la maîtrise et au doctorat travaillant sur des sujets en lien avec les familles. Le concept est simple : sur la base d'un document soumis par chaque étudiant (comprenant l'avancement et le contenu du projet, ainsi que leurs questionnements actuels), le Partenariat se charge de sélectionner deux mentors spécialisés (des milieux universitaires et/ou communautaires) pour apporter, le temps d'une journée, conseils et commentaires.

Les propositions peuvent être soumises jusqu'au 26 mars 2017 au: partenariat@ucs.inrs.ca. La Classe de maîtres aura lieu le 1er juin 2017 au Centre Urbanisation-Culture et Société de l'INRS.

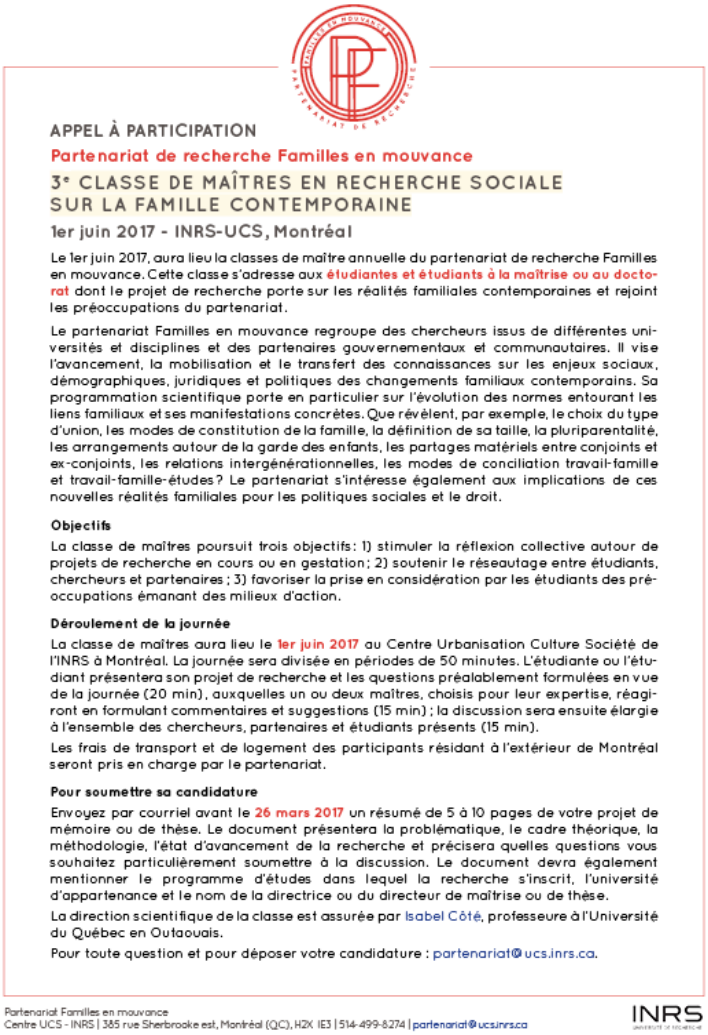

APPEL À PARTICIPATION

Partenariat de recherche Familles en mouvance

3e CLASSE DE MAÎTRES EN RECHERCHE SOCIALE SUR LA FAMILLE CONTEMPORAINE

1er juin 2017 - INRS-UCS, Montréal

Le 1er juin 2017, aura lieu la classes de maître annuelle du partenariat de recherche Familles en mouvance. Cette classe s'adresse aux étudiantes et étudiants à la maîtrise ou au doctorat dont le projet de recherche porte sur les réalités familiales contemporaines et rejoint les préoccupations du partenariat.

Le partenariat Familles en mouvance regroupe des chercheurs issus de différentes universités et disciplines et des partenaires gouvernementaux et communautaires. Il vise l'avancement, la mobilisation et le transfert des connaissances sur les enjeux sociaux, démographiques, juridiques et politiques des changements familiaux contemporains. Sa programmation scientifique porte en particulier sur l'évolution des normes entourant les liens familiaux et ses manifestations concrètes. Que révèlent, par exemple, le choix du type d'union, les modes de constitution de la famille, la définition de sa taille, la pluriparentalité, les arrangements autour de la garde des enfants, les partages matériels entre conjoints et ex-conjoints, les relations intergénérationnelles, les modes de conciliation travail-famille et travail-famille-études? Le partenariat s'intéresse également aux implications de ces nouvelles réalités familiales pour les politiques sociales et le droit.

Objectifs

La classe de maîtres poursuit trois objectifs: 1) stimuler la réflexion collective autour de projets de recherche en cours ou en gestation; 2) soutenir le réseautage entre étudiants, chercheurs et partenaires ; 3) favoriser la prise en considération par les étudiants des préoccupations émanant des milieux d'action.

Déroulement de la journée

La classe de maîtres aura lieu le 1er juin 2017 au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS à Montréal. La journée sera divisée en périodes de 50 minutes. L'étudiante ou l'étudiant présentera son projet de recherche et les questions préalablement formulées en vue de la journée (20 min), auxquelles un ou deux maîtres, choisis pour leur expertise, réagiront en formulant commentaires et suggestions (15 min) ; la discussion sera ensuite élargie à l'ensemble des chercheurs, partenaires et étudiants présents (15 min).

Les frais de transport et de logement des participants résidant à l'extérieur de Montréal seront pris en charge par le partenariat.

Pour soumettre sa candidature

Envoyez par courriel avant le 26 mars 2017 un résumé de 5 à 10 pages de votre projet de mémoire ou de thèse. Le document présentera la problématique, le cadre théorique, la méthodologie, l'état d'avancement de la recherche et précisera quelles questions vous souhaitez particulièrement soumettre à la discussion. Le document devra également mentionner le programme d'études dans lequel la recherche s'inscrit, l'université d'appartenance et le nom de la directrice ou du directeur de maîtrise ou de thèse.

La direction scientifique de la classe est assurée par Isabel Côté, professeure à l'Université du Québec en Outaouais.

Pour toute question et pour déposer votre candidature : partenariat@ucs.inrs.ca.

Partenariat Familles en mouvance
Centre UCS - INRS | 385 rue Sherbrooke est, Montréal (QC), H2X 1E3 | 514-499-8274 | partenariat@ucs.inrs.ca

INRS

Bulletin de liaison du partenariat Familles en mouvance, vol. 14 automne 2017.
© Partenariat Familles en mouvance, 2016.

Production
Héloïse Roy,
coordinatrice
514-499-8274 / partenariat@ucs.inrs.ca
www.partenariat-familles.inrs.ca

Le partenariat Familles en mouvance reçoit le soutien financier du FRQSC.

Fonds de recherche Société et culture Québec

INRS UNIVERSITÉ DE RECHERCHE